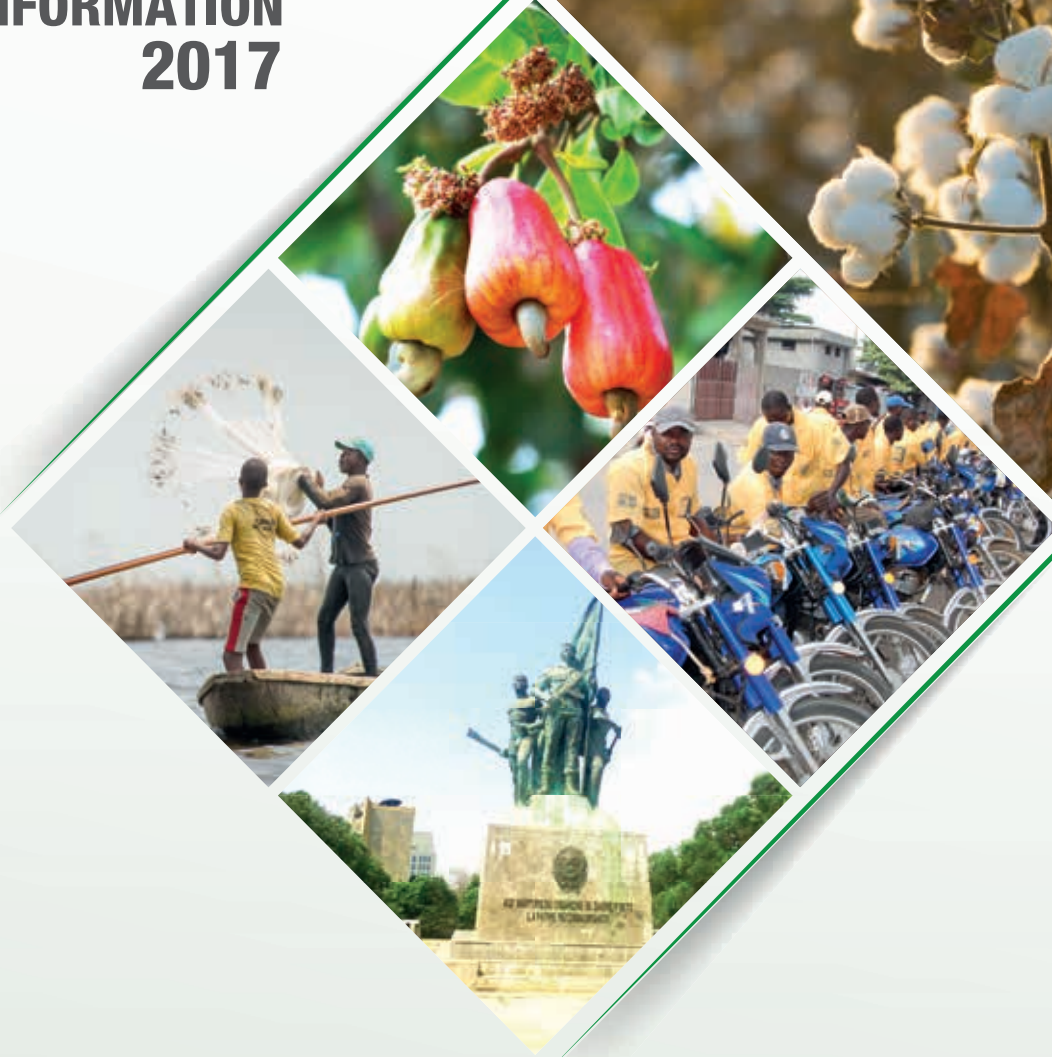




NOTE D'INFORMATION 2017



Présentation des émetteurs souverains de
l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

AOÛT 2017

SOYEZ UN INVESTISSEUR AVERTI GRÂCE AUX NOTES D'INFORMATION DE L'AGENCE UMOA-TITRES



Bénin | Burkina Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo

A télécharger sur www.investir-en-zoneuemoa.com

Ensemble,
construisons l'UMOA de demain



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Attestation de l'émetteur	5
Acronymes	6
Bref aperçu du pays	7
Points saillants	8
Principaux indicateurs macroéconomiques	9
1. Présentation générale du pays	10
2. Situation économique récente et perspectives	13
2.1 - Secteur réel.....	13
2.2 - Finances publiques.....	23
2.3 - Balance des paiements.....	25
2.4 - Situation monétaire.....	27
3. Climat des affaires	29
4. Intégration régionale et commerce	31
5. Facteurs de risques	32
6. Enjeux, défis et perspectives de développement	33
7. Situation de la dette	35
7.1 - Dette extérieure.....	35
7.2 - Dette intérieure.....	37
7.3 - Dette de marché en monnaie locale.....	38
7.4 - Stratégie d'endettement.....	41
7.5 - Viabilité et soutenabilité.....	42
Annexes	44
Annexe I : Croissance réelle par secteur.....	45
Annexe II : Tableau des Opérations Financières de l'Etat.....	46
Annexe III : Tableau détaillé de la balance des paiements.....	47
Annexe IV : Indicateurs du secteur monétaire.....	47
Annexe V : Détail du Stock de la dette extérieure et de la dette intérieure.....	48
Annexe VI : Détail des émissions du Bénin de 2013 à 2016.....	49
Annexe VII : Détail des titres en vie en fin 2016.....	51
Lexique	52

Les chiffres relatifs aux indicateurs macroéconomiques présentés dans ce document correspondent aux données suivantes :

- réalisations pour la période allant de 2010 à 2012;
- estimations pour la période allant de 2013 à 2015;
- projections pour la période 2016 – 2017.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
Tél : 21 30 19 37 – Fax : 21 30 07 58
BP : 40 COTONOU – ROUTE DE L'AÉROPORT
www.finances.bj



Attestation de l'émetteur

Je soussigné, Oumara KARIMOU ASSOUMA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, agissant au nom et pour le compte de l'État du Bénin, atteste que les données et informations contenues dans la présente note d'information sont conformes à la réalité et qu'elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Toutefois, je rappelle que les informations et analyses prospectives présentées dans ce document, sont basées sur des projections établies à partir d'hypothèses qui sont entachées d'incertitudes pouvant entraîner que les réalisations effectives soient différentes des performances économiques attendues.

De même, certaines réalisations récentes sont susceptibles d'être modifiées du fait du cycle de recueil et d'établissement des statistiques économiques définitives qui sont arrêtées en principe en année N-3.

L'objectif visé à travers cette note d'information est de porter à l'attention des investisseurs sur les titres publics émis par l'État du Bénin, toutes les informations utiles à la prise de décisions d'investissement. Ce document n'est ni une indication ni une recommandation d'investissement.

Cette note d'information, publiée en début de chaque année, sera mise à jour chaque fois que nécessaire, mais au moins une fois l'an, afin de rendre compte :

- de l'évolution de la situation économique du Bénin ;
- de la disponibilité ou de la mise à jour des données économiques ;
- de quelques changements intervenus.



Oumara KARIMOU ASSOUMA



ACRONYMES

AID	: Association Internationale de Développement
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BNDE	: Banque Nationale de Développement Economique
CAA	: Caisse Autonome d’Amortissement
CFA	: Communauté Financière Africaine
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CTA/CNE	: Comité Technique d’Appui à la Commission Nationale d’Endettement
DDP	: Direction de la Dette Publique
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGT	: Direction Générale des Travaux
EPIN	: Evaluation des Politiques et des Institutions Nationales
FBCF	: Formation Brute de Capital Fixe
FMI	: Fonds Monétaire International
GUFE	: Guichet Unique de Formalisation des Entreprises
GUOCE	: Guichet Unique des Opérations de Commerce Extérieur
IR	: Impôt sur les revenus
NOCIBE	: Nouvelle Cimenterie du Bénin
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAG	: Programme d’Actions du Gouvernement
PER	: Programme Economique Régional
PDDSE	: Plan Décennal de Développement du Secteur de l’Education
PIS	: Programme d’Investissements Structurants
PNDS	: Plan National de Développement Sanitaire
PPEA	: Projet de Promotion de l’Entreprenariat Agricole
PSAIA	: Projet de Sécurité Alimentaire par Intensification Agricole
RAMU	: Régime d’Assurance Maladie Universelle
SARL	: Société à Responsabilité Limitée
SCN93	: Système de Comptabilité National de 1993
SDMT	: Stratégie de la Dette à Moyen Terme
SIFIM	: Service d’Intermédiation Financière Indirectement Mesuré
TIC	: Technologies de l’Information et de la Communication
TPS	: Taxe Professionnelle Synthétique
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine
VA	: Valeur Actualisée
VPS	: Versement Patronal sur Salaires

BREF APERÇU DU PAYS



Population:
10 008 749 habitants
(source : Recensement Général 2012)

Superficie:

114 763 km²

Langue Officielle: **Français**
Monnaie: **FCFA**



Capitale: **Porto-Novo**



Régime Présidentiel

Plus de **50%** de la population
du **Bénin** ont moins de **18 ans**

(Source : plaquette PPEA (2011-2017) PNUD)

PIB Nominal en 2015:

5 002,2 milliards FCFA



- ▶ Une économie basée sur **l'agriculture**, et **les services**
- ▶ Le Bénin est l'un des **plus grands producteurs de coton** en Afrique

(source : Services nationaux, BCEAO)

POINTS SAILLANTS

Le Bénin bénéficie d'un régime démocratique et stable. Depuis 1991, le pays a organisé six (6) scrutins présidentiels, sept (7) élections législatives et trois (3) élections locales, qui se sont déroulés pacifiquement. Le scrutin présidentiel de mars 2016 s'est soldé par la victoire de Monsieur Patrice Talon. Le nouveau Gouvernement a lancé d'importantes réformes politiques et institutionnelles pour améliorer la gouvernance et la politique économique du pays. Ses principaux objectifs sont de renforcer la démocratie, réduire la pauvreté et attirer les investissements.

La crise économique mondiale a eu un impact significatif sur l'économie béninoise, dont la croissance a été de 2,1% en 2010. Mais, depuis 2012, la croissance est à la hausse atteignant 6,9% en 2013, 6,5% en 2014 et 5,0% en 2015. Le taux de croissance du PIB réel devrait se maintenir en 2016 à 5,0%, malgré le ralentissement des activités de réexportation vers le Nigéria et une production agricole plus faible.

En effet, l'économie béninoise reste dominée par le secteur agricole, en particulier par le coton qui assure directement ou indirectement les revenus d'une grande partie de la population et par l'activité du port de Cotonou avec la réexportation vers les pays limitrophes, notamment le Nigéria, dont elle dépend largement.

A partir de 2017, la croissance économique au Bénin devrait s'accélérer à nouveau pour atteindre 6,0%, malgré un contexte sous régional marqué par une quasi-stagnation de l'économie nigériane. Cette accélération de l'économie béninoise serait portée par une politique d'investissement massif dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) qui prévoit un volume d'investissement total de 9 039 milliards FCFA sur la période 2017-2021. L'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques-clés est décrite ci-dessous:

- Après une croissance de 5,0% en 2015 contre 6,5% en 2014, la croissance du PIB du Bénin devrait se situer à 5,0% en 2016 et 6,0% en 2017 contre une croissance moyenne annuelle de 4,8% sur la période 2010-2015.

- Le taux d'investissement total estimé à 22,5% du PIB en 2015, est prévu à 18,8% en 2016 et 32,7% en 2017. Quant à la part de l'investissement public, ce taux est passé de 5,3% en 2014 à 7,5% en 2015, mais devrait baisser légèrement pour se situer à 6,3% en 2016 avant d'atteindre 15,2% en 2017.

- Le déficit budgétaire, dons compris, s'est fortement accentué en 2015 en ressortant à 8,0% du PIB après 1,9% en 2014, en raison de la forte hausse des dépenses courantes et des dépenses d'investissements. Il devrait légèrement baisser à 6,4% du PIB en 2016 et se situer à 7,9% en 2017, du fait exclusivement des investissements.

- L'économie béninoise continue d'enregistrer un faible taux d'inflation. De 0,1% en 2015, la variation du niveau général des prix (IHPC) est attendue à 0,6% en 2016 et 1,6% en 2017.

- La balance commerciale est structurellement déficitaire: les exportations se sont établies à 1 002,7 milliards FCFA en 2015 et devraient baisser légèrement à 991,6 milliards en 2016, avant de remonter à 1 067,6 milliards en 2017. Les importations se sont chiffrées à 1 260,5 milliards en 2015 et devraient rester supérieures aux exportations évaluées à 1 303,9 milliards en 2016 et 1 814,6 milliards en 2017. Le déficit du compte courant qui est également structurel, devrait ressortir à 6,5% du PIB en 2015, 6,9% en 2016 et 15,9% en 2017.

- La dette publique totale estimée en moyenne à 27,1% du PIB sur la période 2010-2014 s'est établie à 41,6% du PIB en 2015 et s'afficherait autour de 45,9 % du PIB en 2016.

PRINCIPAUX INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
PIB Nominal (milliards FCFA)	3 452,0	3 687,2	4 144,0	4 501,2	4 734,0	5 002,2	5 274,3	5 663,3
Poids des secteurs (en % du PIB) :								
- Primaire	22,7	22,8	22,4	21,2	20,8	20,5	20,7	20,3
- Secondaire	22,1	21,6	20,3	20,3	20,5	22,1	21,7	22,2
- Tertiaire	43,1	44,7	46,0	46,9	47,3	46,0	45,9	45,9
Taux de croissance réel du PIB (en %)	2,1	3,0	4,6	6,9	6,5	5,0	5,0	6,0
Contribution à la croissance (points de pourcentage) :								
- Primaire	-0,5	0,5	0,7	1,2	1,1	0,8	1,3	1,4
- Secondaire	0,7	-0,4	0,5	0,7	1,4	1,3	1,2	1,3
- Tertiaire	1,4	3,1	1,9	3,1	3,2	2,2	2,0	2,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	23,1	24,1	22,7	28,5	25,0	22,5	18,8	32,7
- dont taux d'investissement public (en % du PIB)	5,1	5,8	5,2	6,4	5,3	7,5	6,3	15,2
Taux d'inflation moyen annuel (en %)	0,9	3,7	7,4	1,6	-1,3	0,7	0,5	1,3
Recettes totales et dons /PIB (en %)	18,8	18,9	19,2	18,5	17,2	17,3	15,0	16,8
Dépenses totales /PIB (en %)	20,3	20,2	19,7	21,1	19,4	24,8	21,4	24,7
Solde budgétaire global, avec dons (en % du PIB)	-1,5	-1,4	-0,4	-2,6	-1,9	-8,0	-6,4	-7,9
Solde du compte courant (en % du PIB)	-7,6	-6,6	-7,2	-7,4	-9,2	-6,5	-6,9	-15,9
Dettes/PIB (en %)	25,5	24,3	26,7	27,4	31,5	41,6	45,9	-

Source : BCEAO, services nationaux, FMI

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

Généralités

Le Bénin est une République démocratique laïque. La langue officielle est le français. Il existe plusieurs langues nationales, dont la plus usuelle est le Fon. Le régime est présidentiel et pluraliste. Le Président de la République est élu à la majorité absolue pour cinq (5) ans et peut exécuter deux mandats.

L'assemblée représentative de la République du Bénin porte le nom d'Assemblée nationale. La capitale officielle est Porto-Novo, Cotonou étant la capitale économique. Le Bénin est administrativement organisé en douze (12) départements et soixante-dix-sept (77) communes. Les départements sont : l'Alibori, l'Atacora, le Borgou, le Donga, les Collines, le Zou, le Plateau, le Couffo, le Ouémé, le Littoral, le Mono et l'Atlantique.

Le Bénin, ex-colonie française, a accédé à l'indépendance le 1er août 1960, sous la dénomination de République du Dahomey, avant de prendre son nom actuel en 1975. La capitale officielle est Porto-Novo; Cotonou étant la capitale économique.

Situation géographique

D'une superficie de 114 763 km², le Bénin se situe en Afrique de l'Ouest. Il est bordé par le Nigéria à l'Est, le Niger et le Burkina Faso, au Nord, l'Océan Atlantique au Sud et le Togo à l'Ouest. Le relief du Bénin ne présente pas de grandes dénivellations.

La seule région accidentée est la chaîne de l'Atacora dépassant 400 m, située au Nord-ouest. L'ensemble est constitué par quatre formes principales à savoir: la plaine côtière, les plateaux, la péninsule cristalline et la chaîne de l'Atacora. Les principaux cours d'eau du Nord du Bénin sont le fleuve Niger, qui longe partiellement la frontière du Niger, et ses affluents, le Sota, la Mékrou et l'Alibori. L'Ouémé et le Couffo drainent la majeure partie du Bénin méridional, tandis que le Mono, à la frontière du Togo, arrose le Sud-ouest du pays.

Le Bénin appartient au domaine des climats chauds

et humides de la zone intertropicale. Trois types de végétation caractérisent le Bénin :

- la savane arborée dans les régions soudanaises du Nord;
- la savane au Centre avec des essences comme l'Acajou, l'Iroko et la Samba;
- et la forêt au Sud et au Moyen Bénin.

Population

Selon le recensement général effectué en 2013, la population du Bénin se chiffrait à 10 008 749 habitants, dont 51,2% de femmes. La densité est estimée à 87,2 habitants au kilomètre carré. Les départements situés dans le bassin méridional, à savoir l'Atlantique, le Couffo, le Littoral, le Mono, l'Ouémé, le Plateau et le Zou sont les plus peuplés. Plus de 50% de la population du Bénin ont moins de 18 ans. Les jeunes de 15 à 35 ans représentent environ 60,3% de la population.

Système politique

La République du Bénin est dirigée par un Président qui est le Chef de l'Etat et chef du Gouvernement. Le pouvoir exécutif est détenu par le Gouvernement. La durée du mandat présidentiel est de cinq (5) ans. Le Président de la République est élu à la majorité absolue pour un mandat renouvelable une seule fois. Le Bénin a connu une période d'instabilité, avec dix-neuf (19) Chefs d'Etat depuis son indépendance en 1960. Le Président en exercice est Patrice Talon depuis le 6 avril 2016.

Depuis la fin du régime marxiste-léniniste en 1989 et l'entame du processus de démocratisation, le Bénin jouit d'une très bonne image de pays démocratique

dans toute l'Afrique subsaharienne, marquée par une alternance pacifique du pouvoir.

L'assemblée représentative de la République du Bénin porte le nom d'Assemblée nationale qui exerce le pouvoir législatif. Elle est composée de quatre-vingt-trois (83) députés qui sont élus pour un mandat de quatre (4) ans renouvelable.

La Cour Suprême est la plus haute instance judiciaire en matière administrative, judiciaire et des comptes de l'Etat. La Haute Cour de Justice est composée des membres de la Cour Constitutionnelle, du Parlement et du Président de la Cour Suprême. Les citoyens peuvent saisir directement la Cour Constitutionnelle contre le Gouvernement.

Santé

La politique socio-sanitaire du Bénin est régie par le Programme National de Développement Sanitaire (2009-2018). En effet, occupant une place de choix du fait de son rôle de premier plan dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), les domaines prioritaires de ce programme sont:

- la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la prévention, la lutte contre la maladie et l'amélioration de la qualité des soins;
- la valorisation des ressources humaines;
- le renforcement du partenariat dans le secteur et la promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale;
- l'amélioration du mécanisme de financement du secteur;
- le renforcement de la gestion du secteur.

En effet, le PNDS repose sur une vision d'un Bénin qui dispose en 2025 d'un système de santé performant basé sur des initiatives publiques et privées, individuelles et collectives, pour l'offre et la disponibilité permanentes de soins de qualité, équitables et

accessibles aux populations de toutes catégories, fondées sur les valeurs de solidarité et de partage de risques pour répondre à l'ensemble des besoins de santé du peuple béninois.

C'est dans cette optique que le PNDS 2009-2018 prévoit le RAMU (Régime d'Assurance Maladie Universelle) qui, à l'heure actuelle, est en cours d'élaboration. Par ailleurs, le recensement général des entreprises de 2008 fait état de 864 établissements sanitaires issus de 734 entreprises composées de quatre types d'unités sanitaires: les cabinets de soins médicaux (61,0%), les cliniques (21,4%), les hôpitaux (1,5%), les ONG et autres unités sanitaires (16,1%).

Education

L'éducation au Bénin reste un objectif important pour les gouvernements successifs, car la population est extrêmement jeune. Ainsi, en vue d'améliorer les performances des secteurs de l'éducation et de la formation, le Gouvernement du Bénin a mis en place un plan décennal de développement du secteur de l'éducation (PDDSE), élaboré en 2006 et couvrant la période 2006-2015. Diverses mesures de politique éducative ont, en effet, été prises suite à l'adoption de ce plan décennal. Ces mesures concernent principalement :

- la gratuité des frais de scolarité dans les enseignements maternel et primaire, pour les filles des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} de l'enseignement secondaire général et pour les étudiants non boursiers;
- le reversement des enseignants communautaires et contractuels locaux en agents contractuels de l'Etat;
- le relèvement de l'indice de traitement des enseignants.

Le système éducatif béninois est organisé en quatre (4) cycles principaux: l'enseignement maternel, primaire, secondaire (général et technique) et supérieur.

La formation professionnelle par apprentissage, l’alphabétisation, l’éducation spécialisée et la formation des enseignants répondent, pour leur part, aux besoins spécifiques de certains groupes de la population béninoise. Le taux d’alphabétisation¹ est estimé à 38,4% en 2015. Celui des hommes s’établit à 49,9% et celui des femmes à 27,3%.

Emploi

Au Bénin, c’est le secteur primaire qui absorbe une grande partie des emplois avec 42% des actifs occupés, contre 18,9% pour le secteur secondaire et 38,9% pour les activités du secteur tertiaire.

Le taux de participation des jeunes au marché du travail reste faible: 30,4% des jeunes sont sur le marché du travail. Au Bénin, près de 28% des jeunes hommes et femmes travaillent. Selon les résultats de l’enquête sur la transition de l’école vers la vie active des jeunes, menée au Bénin en 2012 (ETVA 2012), l’on dénombre 78 973 chômeurs âgés de 15–29 ans, soit 9,1% de la population active. Le taux de sous-emploi, qui est la résultante d’un manque d’adéquation formation-emploi et d’un marché de l’emploi restreint, est très élevé (50% en 2011). La part des travailleurs indépendants est très importante chez les jeunes travailleurs (54,1%) et ces jeunes sont prépondérants dans les secteurs des services et de l’agriculture.

Le Gouvernement fait la promotion de l’entrepreneuriat agricole afin de réduire le taux de chômage.

Un Projet de Promotion de l’Entrepreneuriat Agricole pour la transformation socio-économique des zones rurales (PPEA) a d’ailleurs été mis en place afin de trouver des solutions adaptées aux

problèmes de chômage et de sous-emploi des jeunes, promouvoir la création d’emplois décents à travers la promotion de l’entrepreneuriat, du développement des filières agricoles et un meilleur accès aux services financiers, aux marchés et aux technologies appropriées.

Secteurs clés de l’économie

En 2015, les principaux secteurs-clés de l’économie sont :

- le secteur primaire qui représente 20,5% du PIB. Il est dominé par l’agriculture, notamment les cultures vivrières (manioc, haricot, igname, sorgho, maïs, mil, riz) mais surtout la principale culture d’exportation: le coton. L’élevage, la pêche et la production forestière restent également des domaines importants pour ce secteur.
- le secteur secondaire qui représente 22,1% du PIB. Il est essentiellement composé d’entreprises travaillant dans l’agro-industrie et notamment l’égrenage du coton (60% des industries), ainsi que dans le textile.
- le secteur tertiaire qui représente 57,4% du PIB. Le commerce et le transport sont les activités dominantes de ce secteur. Au Bénin, les activités s’effectuent fondamentalement à travers des échanges commerciaux avec le Nigéria.

Répartition de l'activité économique par secteur	Primaire	Secondaire	Tertiaire
Valeur ajoutée (en % du PIB)	20,5	22,1	57,4
Contribution à la croissance (en points de pourcentage)	0,8	1,3	2,2

Source : Services nationaux, BCEAO

¹ Source : <http://populationsdumonde.com/fiches-pays/benin>

2. SITUATION ÉCONOMIQUE RÉCENTE ET PERSPECTIVES

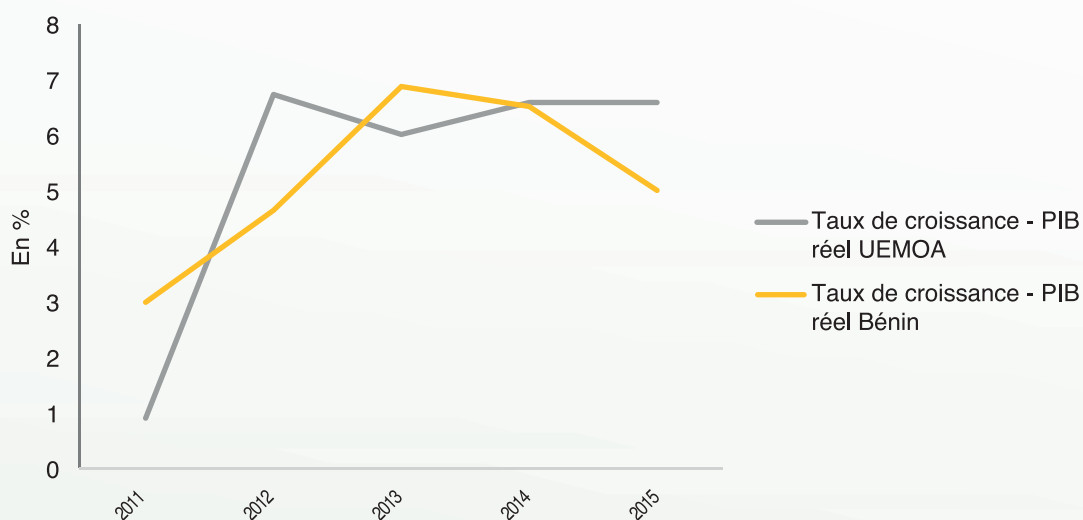
2.1 SECTEUR RÉEL

Après une décélération de la croissance économique au Bénin à 2,1% en 2010, celle-ci est repartie à la hausse depuis 2012 où elle a atteint 4,6% puis 6,9% en 2013 et 6,5% en 2014, essentiellement portée par une amélioration du secteur tertiaire, même si un certain dynamisme est également observé au niveau des secteurs primaire et secondaire. L'évolution récente de l'activité écono-

mique s'explique par la bonne performance du commerce, la hausse de la production du coton, l'amélioration de la production vivrière et le dynamisme du secteur du BTP.

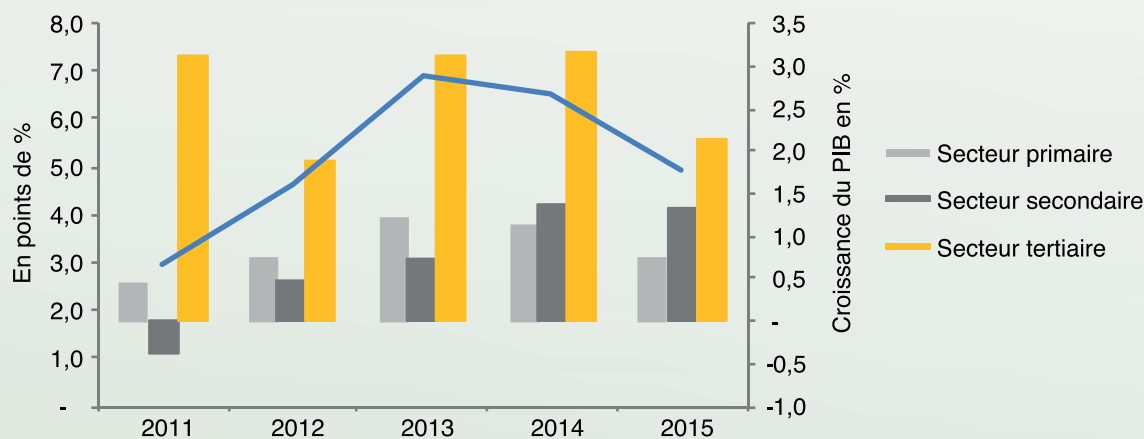
Le fléchissement de la croissance observé en 2015 est principalement lié au ralentissement des activités de réexportation vers le Nigéria et à une production agricole plus faible.

Evolution du taux de croissance du PIB réel



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Evolution de la croissance du PIB réel et contribution sectorielle

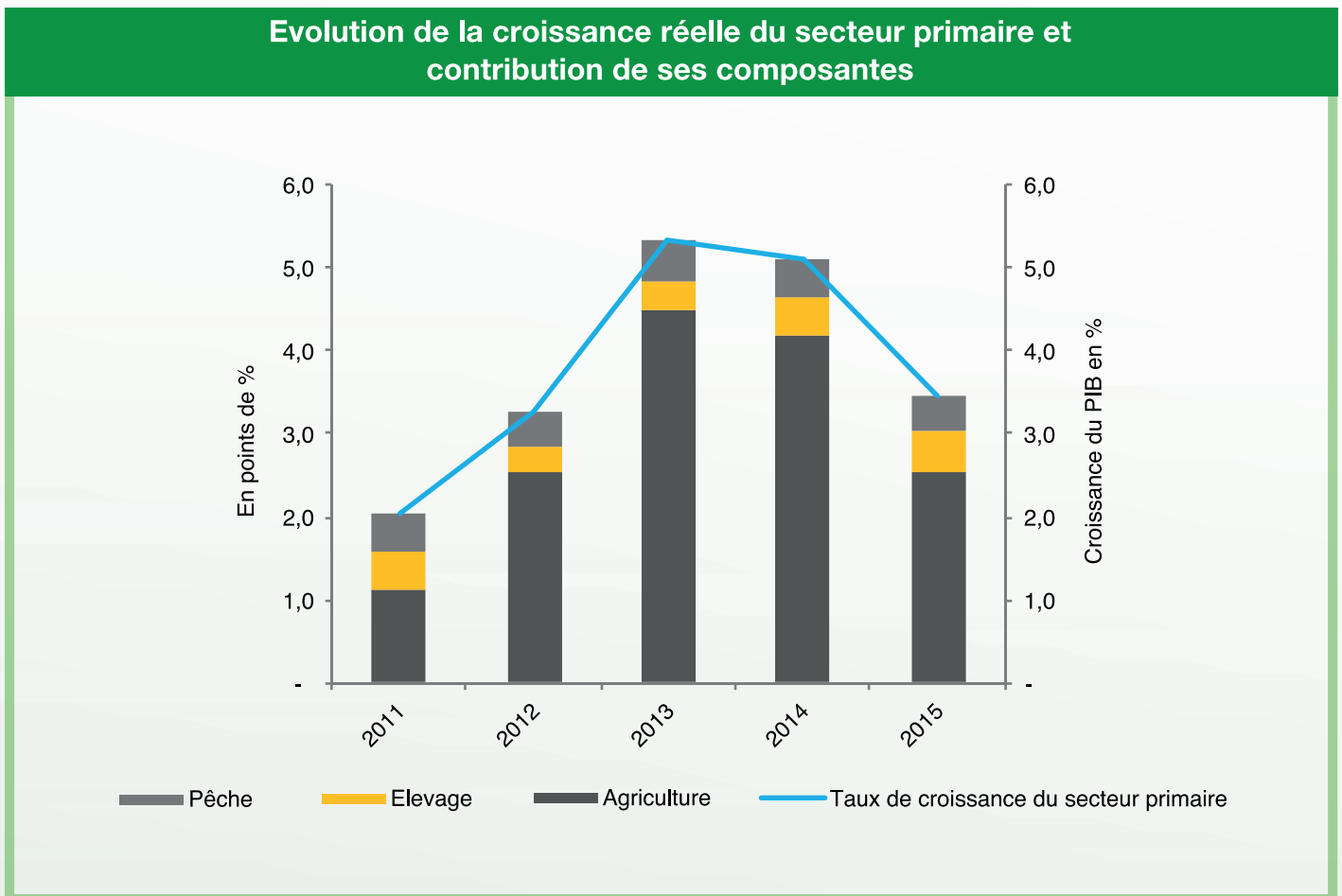


Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Le **secteur primaire** enregistre depuis 2013 une décélération de la croissance. En effet, de 6,9% en 2013, la croissance du secteur primaire en 2015 est estimée à 5,0%, après 6,5% en 2014. Ce ralentissement de l'activité dans le secteur primaire est principalement lié à la baisse de la production dans le secteur agricole, imputable à une pluviométrie peu favorable et une diminution de la production cotonnière en raison de la persistance des difficultés du secteur, en particulier l'insuffisance du personnel d'encadrement des producteurs. La production du

coton estimée à 269 218,5 tonnes lors de la campagne 2015/2016 contre 393 325 tonnes pour la campagne 2014/2015, enregistre une baisse imputable à une poche de sécheresse observée au moment des semis; ce qui a négativement impacté les superficies emblavées.

Les principales composantes du secteur agricole ont moins contribué à la croissance du secteur primaire en 2015 qu'en 2014 et 2013. Le graphique ci-dessous montre les contributions à la croissance des principales composantes du secteur primaire :



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

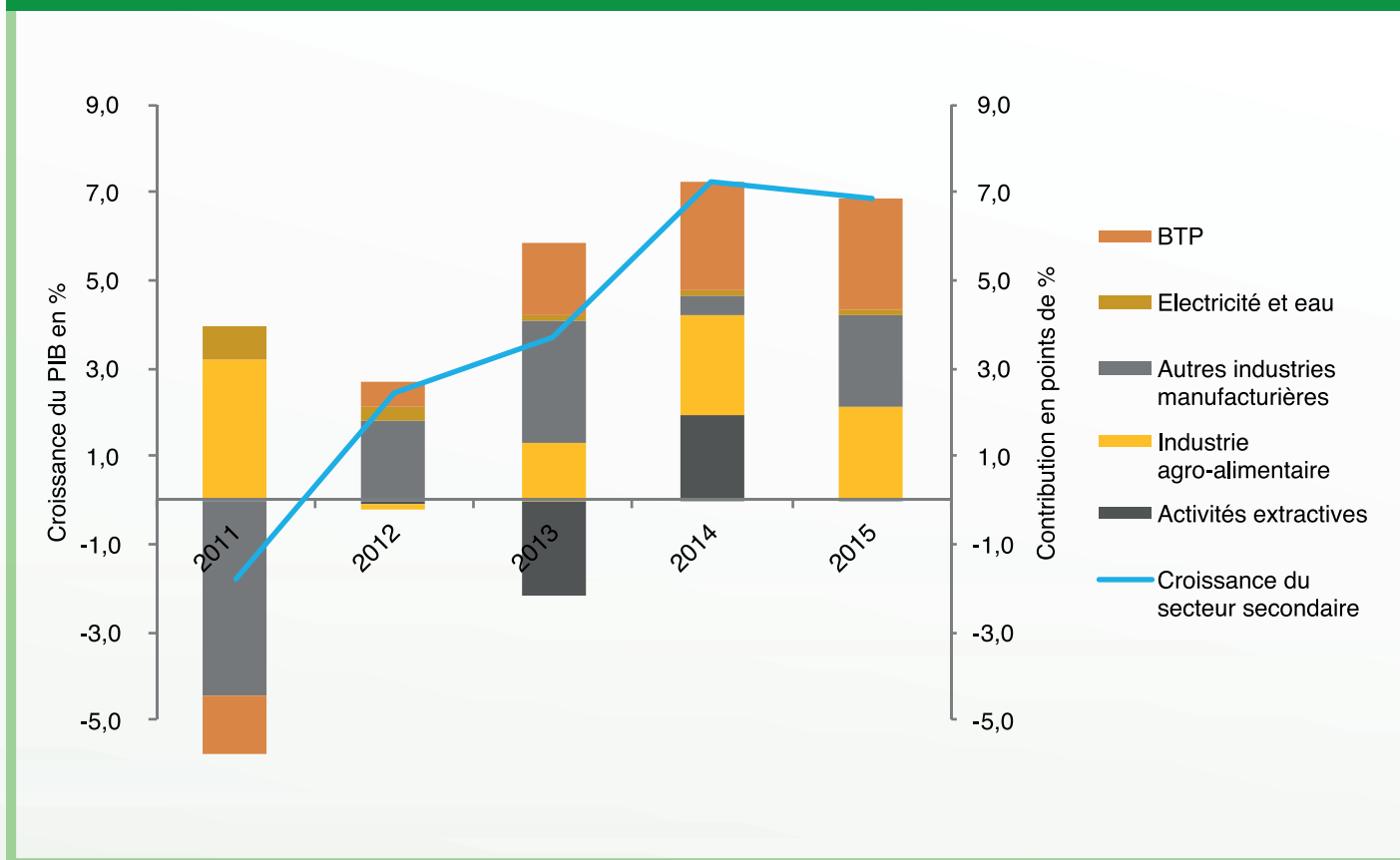
L'activité dans le **secteur secondaire** a connu une légère accélération en 2014, enregistrant une croissance de 7,2% contre 3,7% en 2013. Sa contribution

à la croissance du PIB est de 1,4% en 2014 contre 0,7% en 2013, grâce à l'amélioration des activités dans les industries manufacturières et du BTP.

En 2015, l'activité est restée soutenue avec un taux de croissance à 6,8%, du fait du dynamisme de l'activité enregistré au niveau des industries agro-alimentaires, du BTP et des autres industries (voir graphique ci-dessous).

mentaires, du BTP et des autres industries (voir graphique ci-dessous).

Evolution de la croissance réelle du secteur secondaire et contribution de ses composantes



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

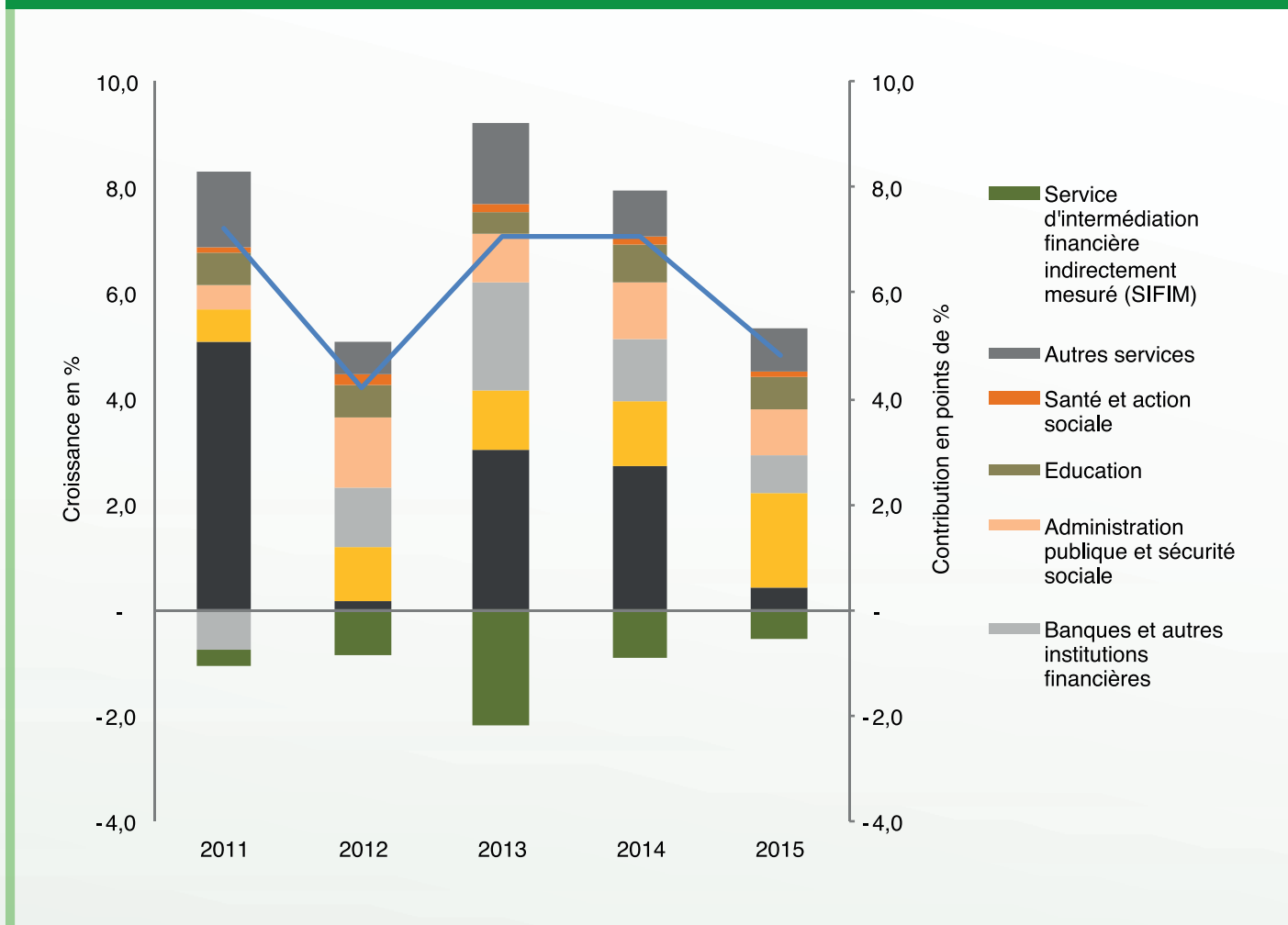
En 2015, le sous-secteur du BTP a contribué à hauteur de 2,5% à la croissance du secteur secondaire en liaison avec la poursuite des grands travaux d'infrastructures publiques et les différents chantiers ouverts par le secteur privé. La bonne tenue des industries manufacturières s'explique par l'activité d'égrenage de coton et la progression de l'industrie

agroalimentaire. La croissance du **secteur tertiaire** est restée élevée sur la période 2011-2015. Elle a cependant connu une évolution en dents de scie: de 7,2% en 2011, la croissance a régressé à 4,8% en 2012, après 7,1% en 2013 et 2014. Sa contribution à la croissance du PIB réel est la plus importante comparée aux secteurs primaire et secondaire.

En 2015, malgré une bonne tenue des activités des sous-secteurs du transport et des télécommunications ainsi que du secteur financier, la baisse du taux de croissance observée est imputable au com-

merce extérieur qui souffre des effets du ralentissement de l'économie nigériane et de la dévaluation de la monnaie nigériane (le Naira) (voir graphique ci-dessous).

Evolution de la croissance réelle du secteur tertiaire et contribution de ses composantes

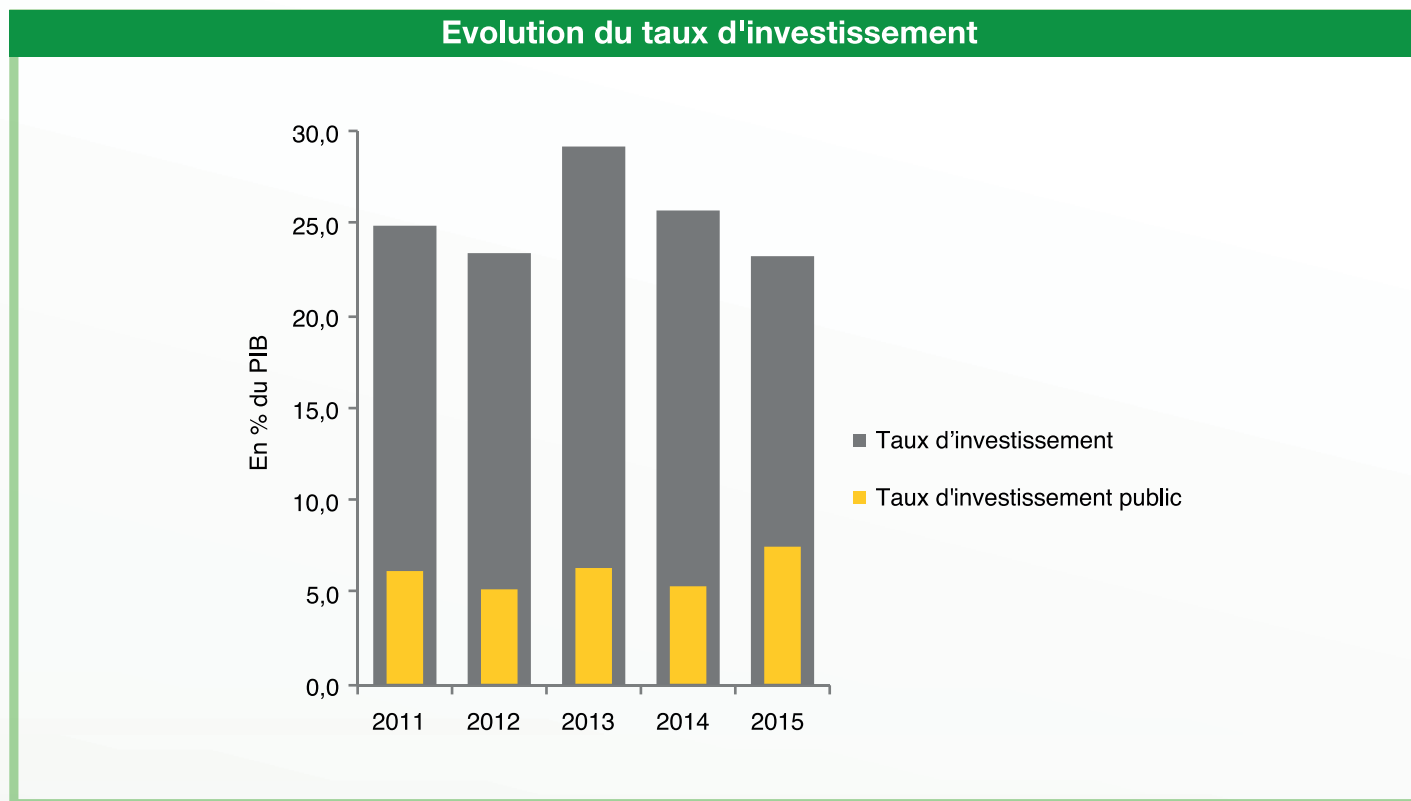


Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Du côté de la demande, la consommation finale a progressé de 3,6% en 2015, tout comme ce fut le cas en 2014. Cette constance dans la hausse s'explique par l'amélioration des revenus en corrélation avec les recrutements dans la fonction publique en 2015 et un niveau faible de l'inflation favorisant ainsi la consommation des ménages. En ce qui concerne la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), l'évolu-

tion en 2015 s'est établie à -7,8% contre -3,3% en 2014. Cette décélération s'expliquerait par la baisse du taux d'investissement privé malgré la croissance de certains secteurs notamment celui de la cimenterie avec la NOCIBE. Le taux d'investissement public est ressorti à 7,5% en 2015, en progression de 2,2 points de pourcentage par rapport à 2014 grâce à la poursuite des grands travaux publics.

Ainsi, le taux d'investissement total s'est établi à 22,5% du PIB en 2015 contre 25% en 2014 comme illustré ci-après :



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Le commerce extérieur a connu un ralentissement dû notamment aux effets combinés des différentes élections ayant eu lieu au Nigéria et au Bénin, du

ralentissement de l'économie nigériane et de la dépréciation du Naira. L'évolution de la demande est présentée ci-dessous :

Evolution de la demande réelle (en %)

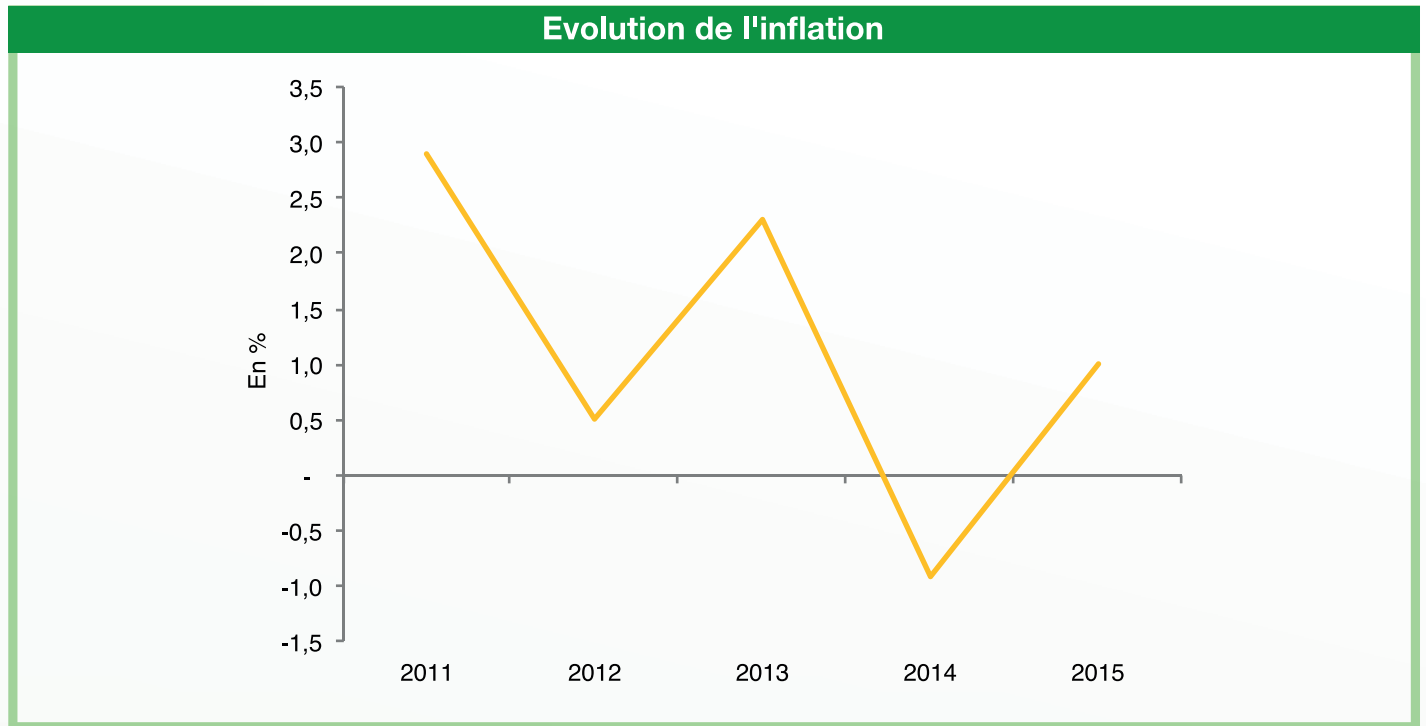
Composante	2011	2012	2013	2014	2015
Consommation finale	2,3	3,4	4,3	3,6	3,6
Consommation finale publique	2,3	2,6	4,1	3,9	1,8
Consommation finale privée	1,9	7,3	5,2	2,2	11,5
Formation brute de capital fixe	2,6	0,4	42,0	-3,3	-7,8
Importations de biens et services	-5,8	13,6	28,0	15,9	-5,8
Exportations de biens et services	-9,7	24,1	19,4	40,0	3,6

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Concernant l'évolution des prix, depuis 2013, l'inflation est contenue dans la limite de 3,0% prescrite par le Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité de l'UEMOA, après la hausse enregistrée en 2013 attribuable à la progression rapide des prix du carburant à la suite

de la réduction des subventions à l'essence accordées au Nigéria. En 2015, le taux d'inflation (déflateur du PIB) s'est légèrement accéléré à 1,0% en raison de la baisse des cours du pétrole de 51,2% entre 2013 et 2015 qui a compensé la hausse de la composante alimentaire.

Le graphique ci-après montre l'évolution de l'inflation au cours de la période récente :

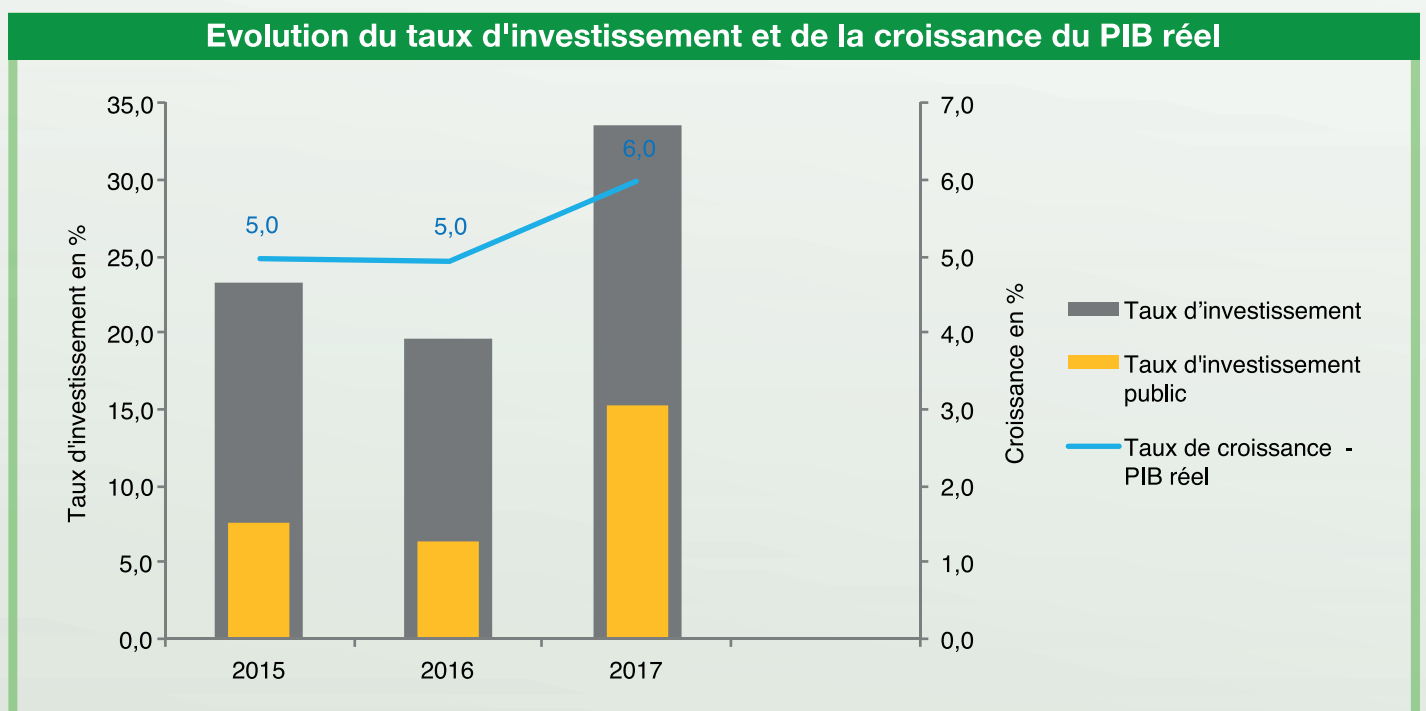


Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Situation en 2016 et perspectives

Grâce à la bonne tenue de la production agricole, l'amélioration de l'environnement des affaires à travers les réformes et la poursuite des chantiers de construction des infrastructures, l'économie béninoise serait marquée en 2016 par le maintien de

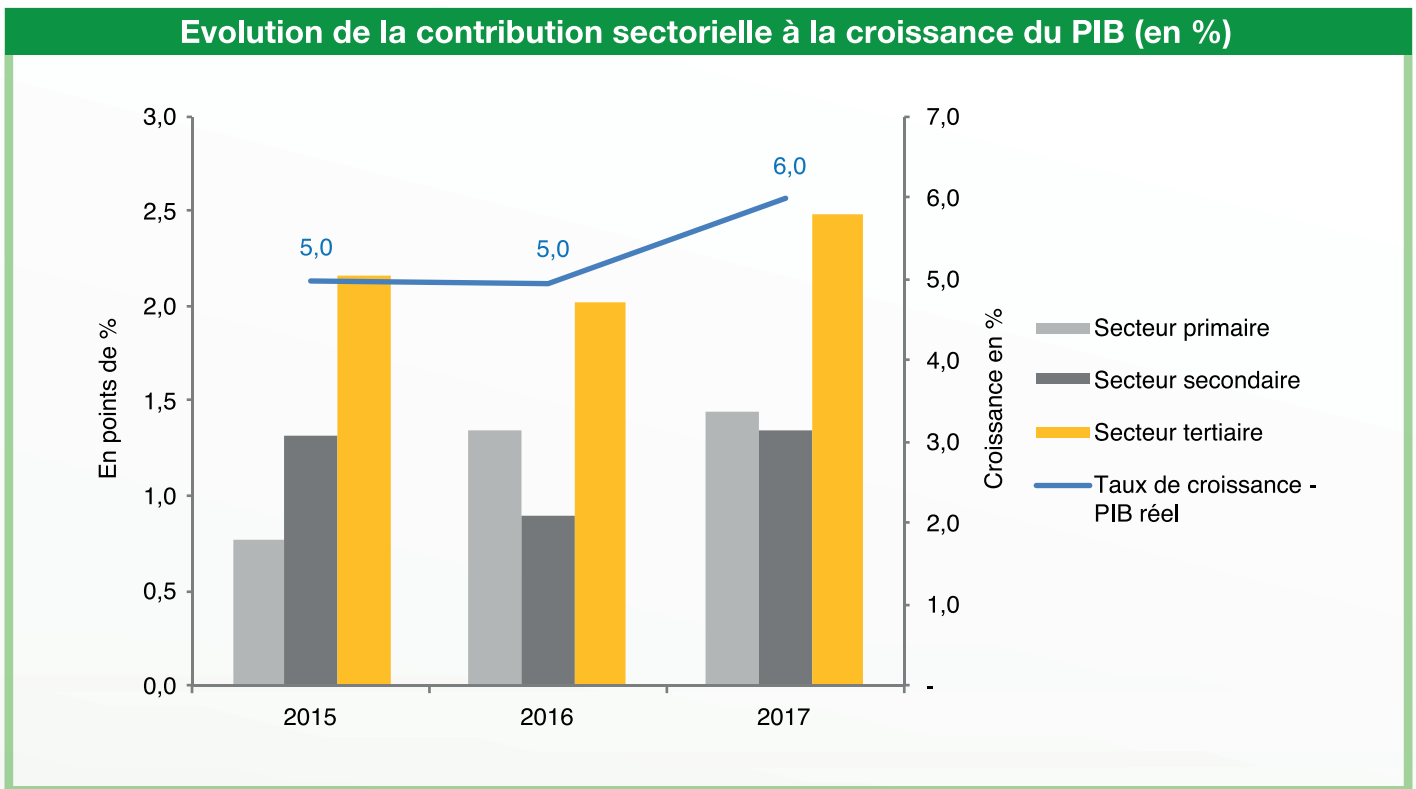
la croissance de son PIB estimée à 5,0% et une légère accélération attendue à 6% en 2017. Le dynamisme du secteur secondaire et le maintien du niveau d'activités dans les secteurs primaire et tertiaire devraient permettre d'atteindre ce niveau de croissance. Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la croissance réelle du PIB.



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Plus particulièrement, cette progression de la croissance s'expliquerait par la vigueur des activités du secteur secondaire, ainsi que par la consolidation

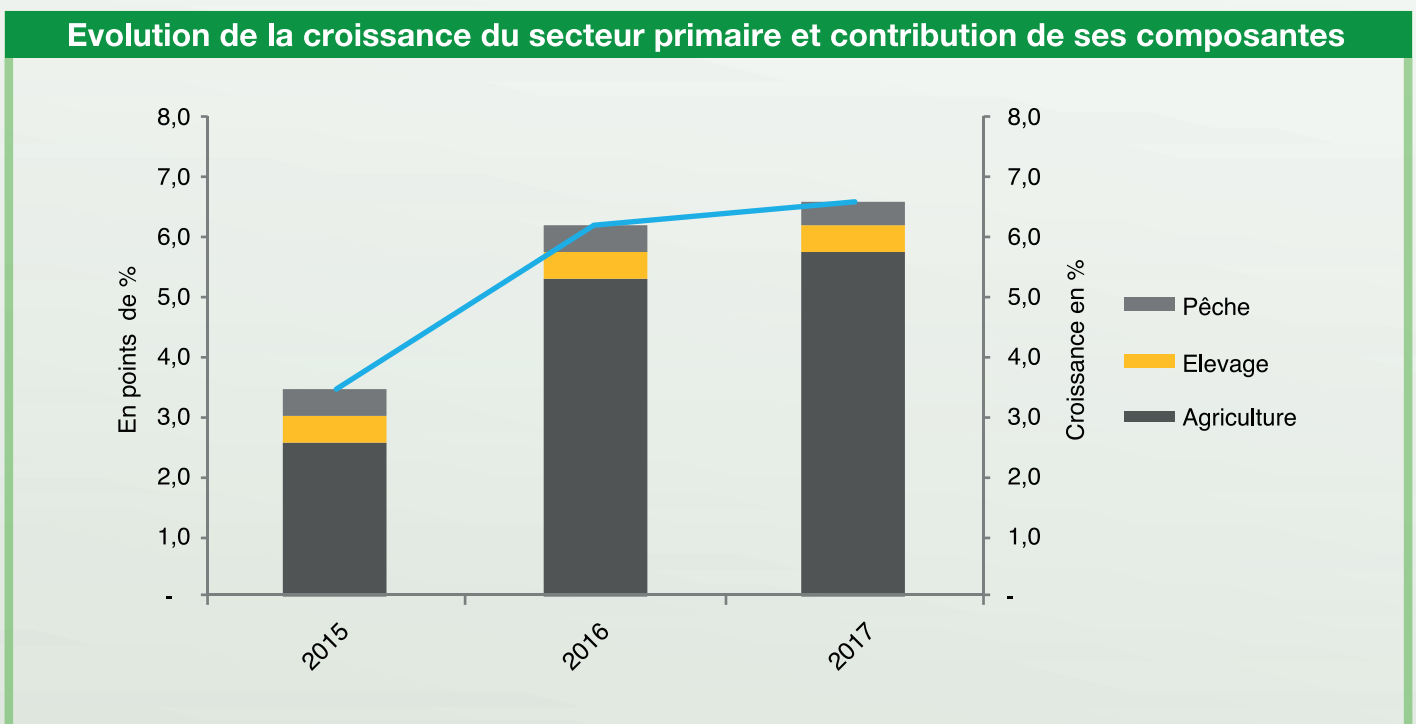
des activités des secteurs primaire et tertiaire, comme illustré ci-après :



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Le **secteur primaire** verrait sa valeur ajoutée croître de 6,2% en 2016. Cette progression de l'activité est attribuable à l'amélioration de la production

du coton et des bonnes perspectives attendues dans la production du coton et de celles attendues dans la production vivrière.

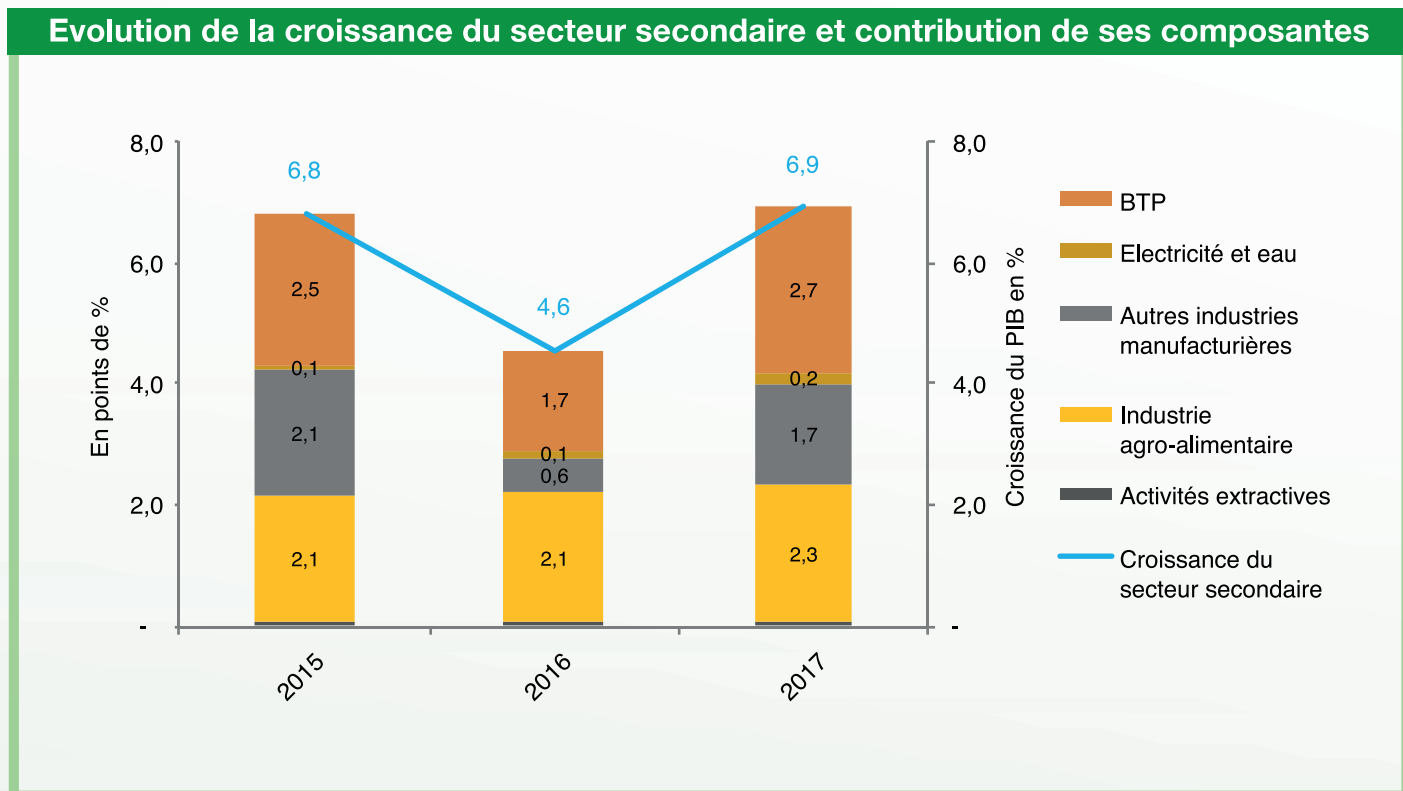


Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Dans l'hypothèse de conditions météorologiques favorables, notamment une bonne campagne hivernale et une mise à disposition des intrants spécifiques pour la production, l'agriculture devrait enregistrer un taux de croissance de 7,3% en 2016 et 7,9% en 2017. Cette croissance se poursuivrait grâce notamment aux différents programmes agricoles mis en place par l'Etat et ses partenaires tels que le Projet d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole pour la Transformation Socio-Econo-

mique des zones rurales. S'agissant du **secteur secondaire**, l'activité devrait connaître une décélération due à la contre-performance des industries d'égrenage imputable à la baisse de la production de coton entre les campagnes 2014/2015 et 2015/2016, ainsi que le ralentissement observé dans le secteur des BTP.

Ainsi, le taux de croissance du secteur estimé à 6,8% en 2015 serait de 4,6% en 2016, suivi par une reprise de 6,9% en 2017.



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

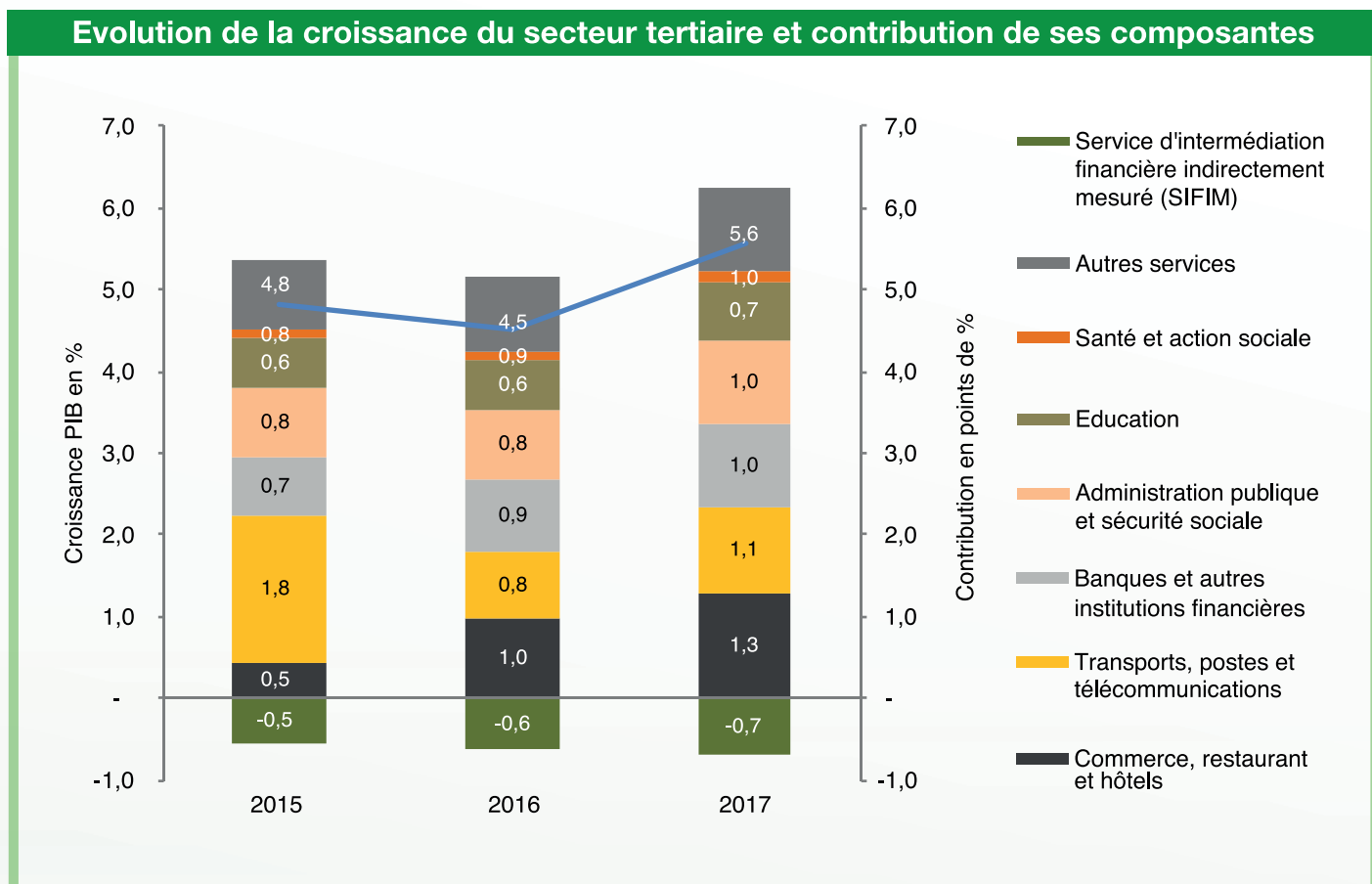
Le sous-secteur de la construction dont l'activité a augmenté de 7,6% en 2015, devrait régresser pour s'établir à 5% en 2016, pour repartir à la hausse en 2017 avec une croissance de 8,2%.

Le sous-secteur des industries manufacturières devrait régresser pour s'établir à 2,2% en 2016 contre 7,6% en 2015 à cause de la contre-performance des industries d'égrenage du coton. L'activité devrait ensuite connaître une hausse de 6,3% en 2017. Quant au sous-secteur de l'industrie agro-al-

imentaire, il connaîtrait une légère hausse en 2016 et 2017 avec un taux de croissance réel respectivement de 6,2% et 6,5% contre 5,9% en 2015. S'agissant du sous-secteur de l'énergie, la fourniture d'électricité devrait s'améliorer en liaison avec les mesures prises par le Gouvernement depuis avril 2016 pour améliorer l'offre d'énergie électrique. Ainsi, son taux de croissance est estimé à 3,7% en 2016 et 5,6% en 2017, contre 3,3% en 2015.

La croissance du secteur tertiaire devrait baisser en 2016. Cette décélération serait imputable principalement à la baisse des sous-secteurs du transport et

du commerce en liaison avec la baisse des activités portuaires (voir graphique ci-dessous) :



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Du côté **de la demande**, la consommation finale augmenterait de 2,9% en 2016 et 3,3% en 2017,

contre une progression de 3,6% en 2015.

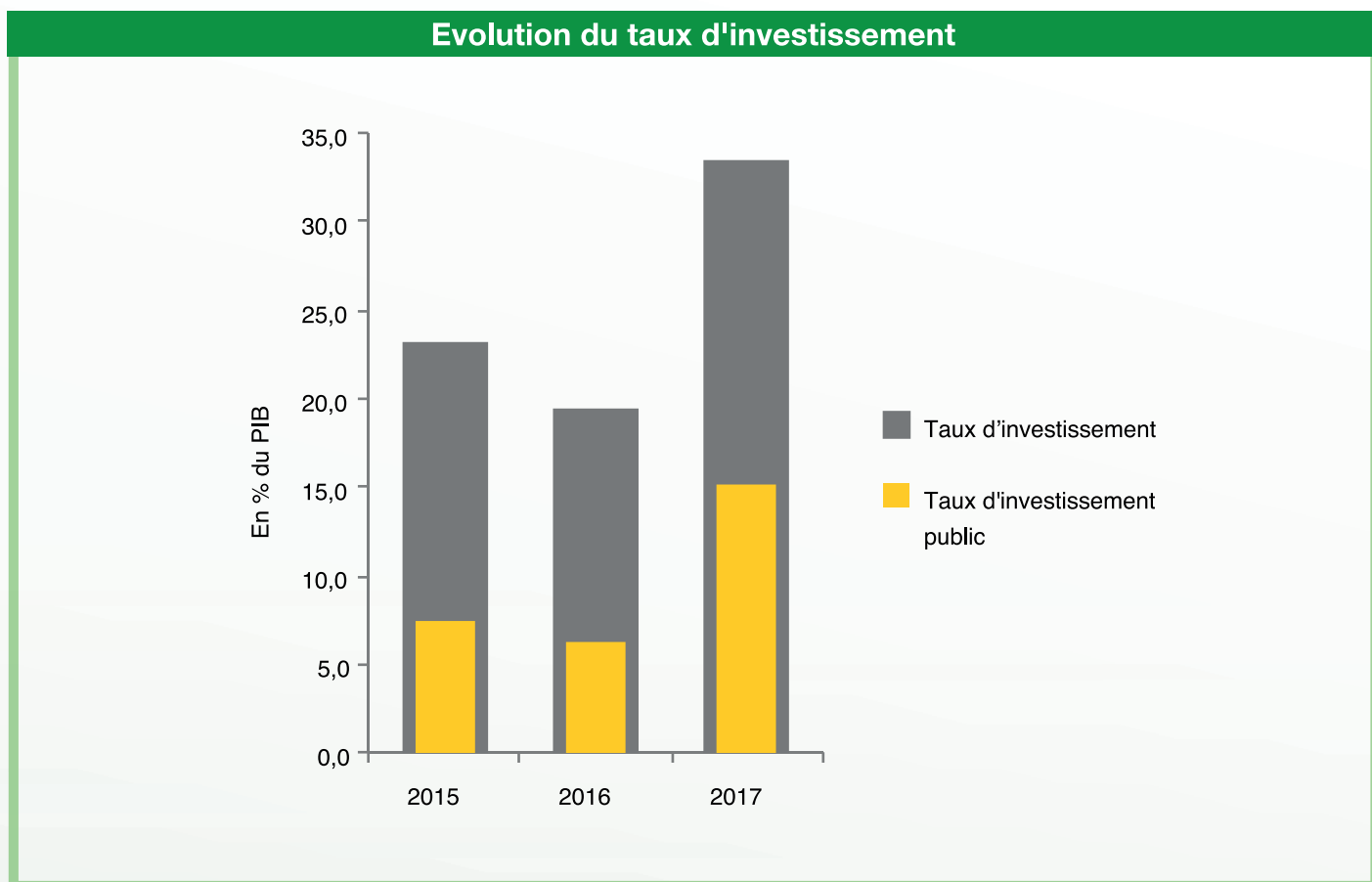
Evolution de la demande réelle (en %)

Composante	2015	2016	2017
Consommation finale	3,6	2,9	3,3
Consommation finale publique	1,8	3,2	3,6
Consommation finale privée	11,5	1,7	2,4
Formation brute de capital fixe	-7,8	0,0	60,3
Importations de biens et services	-5,8	-9,1	35,6
Exportations de biens et services	3,6	-0,1	7,7

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

En ce qui concerne la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), il est relevé une stagnation en 2016 contre une décélération de 7,8% en 2015. Une progression de 60,3% est attendue en 2017. Cette situation est attribuable à l'évolution de l'investisse-

ment public dans les infrastructures de base. Le taux d'investissement total s'établirait à 18,8% du PIB en 2016 puis à 32,7% en 2017 contre 22,5% du PIB en 2015. Le graphique ci-dessous présente l'évolution du taux d'investissement :



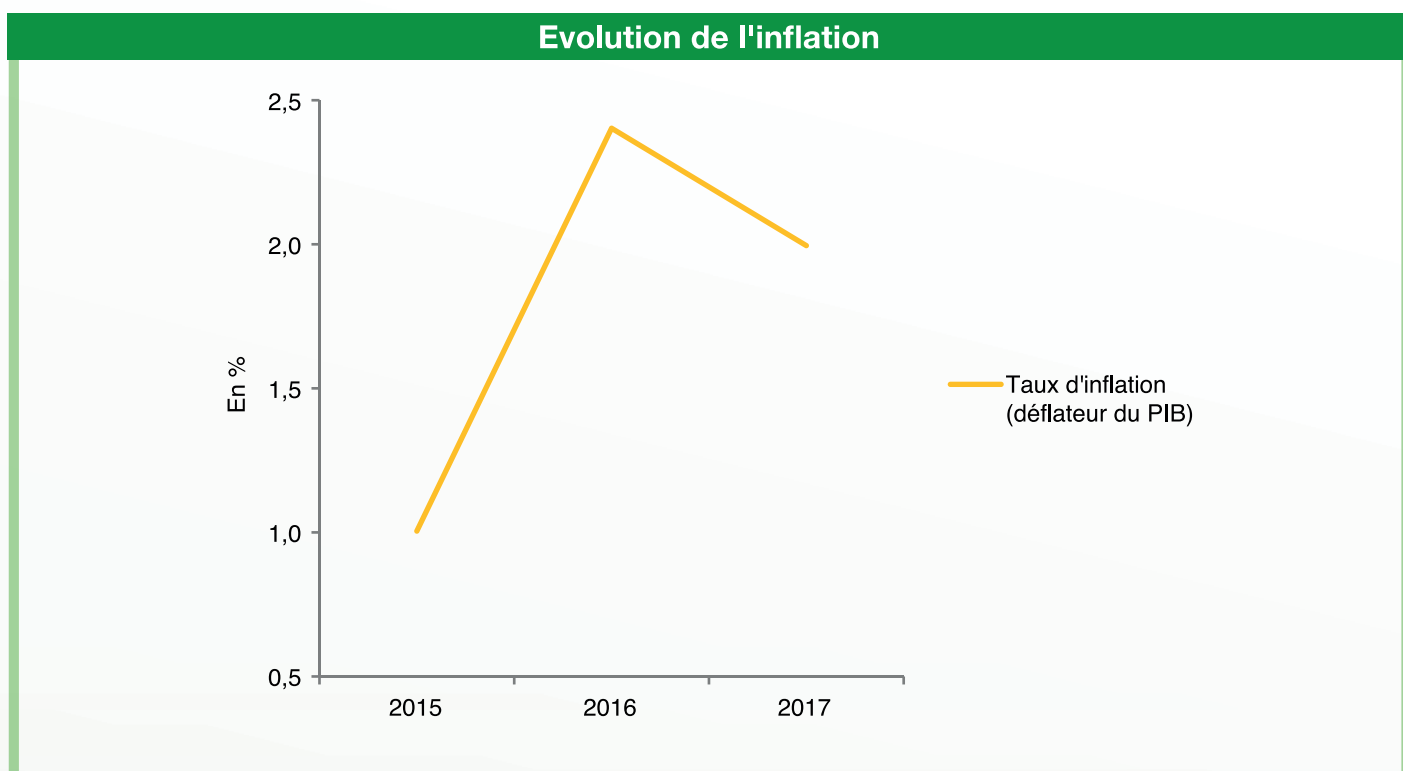
Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Au niveau des échanges extérieurs, les importations et les exportations devraient baisser en termes réels respectivement de 9,1% et 0,1% en 2016, puis croître de 35,6% et 7,7% en 2017. La hausse des importations serait expliquée par la demande en investissement liée à la réalisation des grands chan-

tiers publics dans la branche « BTP ». Quant aux exportations, elles seront influencées par une réalisation satisfaisante des prévisions agricoles notamment celle du coton et une meilleure production énergétique.

Le taux d'inflation (déflateur du PIB) devrait se situer à 2,4% en 2016 et 2% en 2017. Cette hausse serait attribuable à l'accroissement des prix des produits

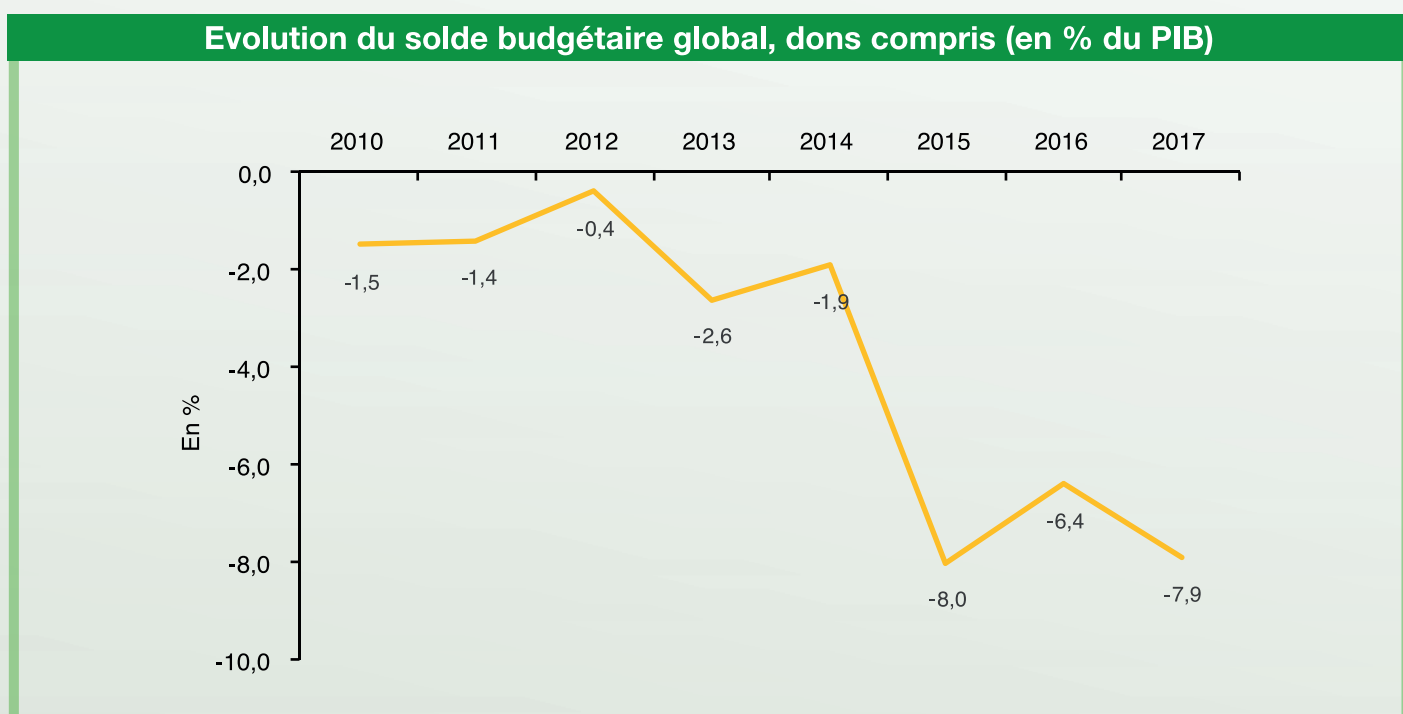
alimentaires importés. Les perspectives d'évolution de l'inflation du Bénin se présentent comme suit :



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

2.2. Finances publiques

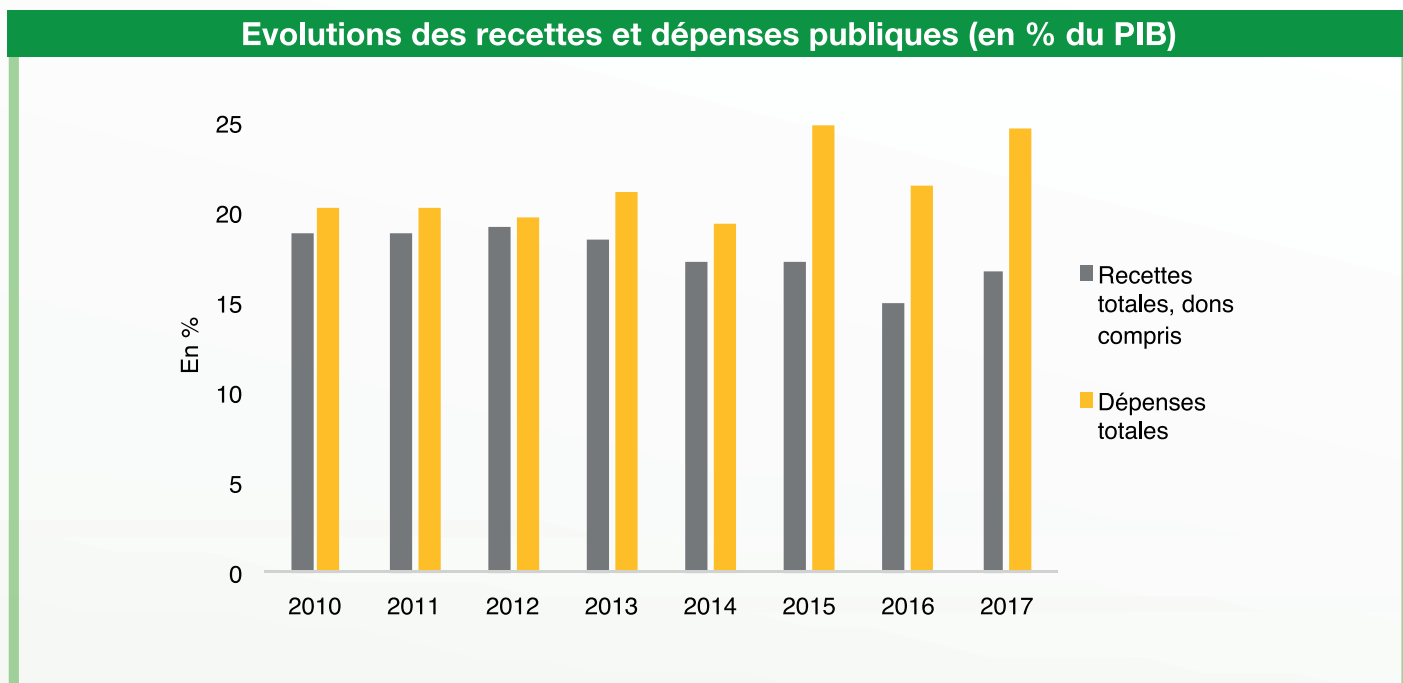
L'évolution du déficit budgétaire de l'Etat du Bénin est illustrée ci-après :



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Le déficit budgétaire base ordonnancement (dons compris) s'est creusé sur la période 2012-2015, en passant de 0,4% à 8,0% du PIB. Il devrait baisser, tout en restant important, à 6,4% en 2016. En 2017, il devrait se creuser de nouveau et atteindre 7,9% du PIB en raison de la politique volontariste du Gouvernement de mettre un accent marqué sur les investis-

sements. Ainsi, en 2017, en lien avec le PAG, les investissements publics devraient s'afficher à plus de 800 milliards FCFA contre environ 280,91 milliards en 2016, soit une hausse de 187,8% pour amorcer la transformation structurelle de l'économie béninoise. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des recettes et des dépenses publiques :



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Comparées à la période 2010-2013, les performances en matière de mobilisation des recettes seraient plus faibles sur la période 2014-2017, malgré une augmentation du niveau de recouvrement due à l'accroissement de l'activité économique, mais aussi, grâce aux efforts de recouvrement qui ont permis d'améliorer tous les postes de recettes.

En effet, les autorités ont entrepris de mettre en œuvre des initiatives en vue d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales. Ce sont notamment: (i) le renforcement des contrôles fiscaux des entreprises; (ii) la lutte contre la fraude liée aux importations; (iii) l'assainissement du fichier des contribuables de la Direction des Centres des Impôts des Moyennes Entreprises et (iv) la généralisation de l'immatriculation des contribuables à l'IFU.

Malgré ces efforts, la mobilisation des recettes continue de souffrir de la baisse des réexportations vers le Nigéria du fait de ses difficultés économiques, de l'étroitesse de l'assiette fiscale et des difficultés de coordination entre les administrations

douanière et fiscale dans un pays où l'activité commerciale occupe une place importante. Les recettes devraient cependant croître à 16,8% du PIB en 2016 après 15% en 2016, en raison des mesures prises par le Gouvernement.

Entre 2010 et 2014, les dépenses budgétaires sont restées relativement stables, se traduisant par un déficit budgétaire plus faible, en-deçà de 3% du PIB, comme l'exige la norme communautaire. Cette situation s'est renversée en 2015 avec un niveau des dépenses en forte hausse à 24,8% du PIB, contre moins de 20% en moyenne sur la période 2010-2014.

Cette augmentation est imputable d'une part, à la hausse des dépenses de personnel et des transferts et subventions en vue de l'organisation des élections législatives de 2015 et des présidentielles de 2016, et d'autre part, par le coût des mesures prises pour juguler le délestage électrique. Cette évolution des dépenses publiques s'explique également par l'intensification des investissements publics dans les infrastructures de base.

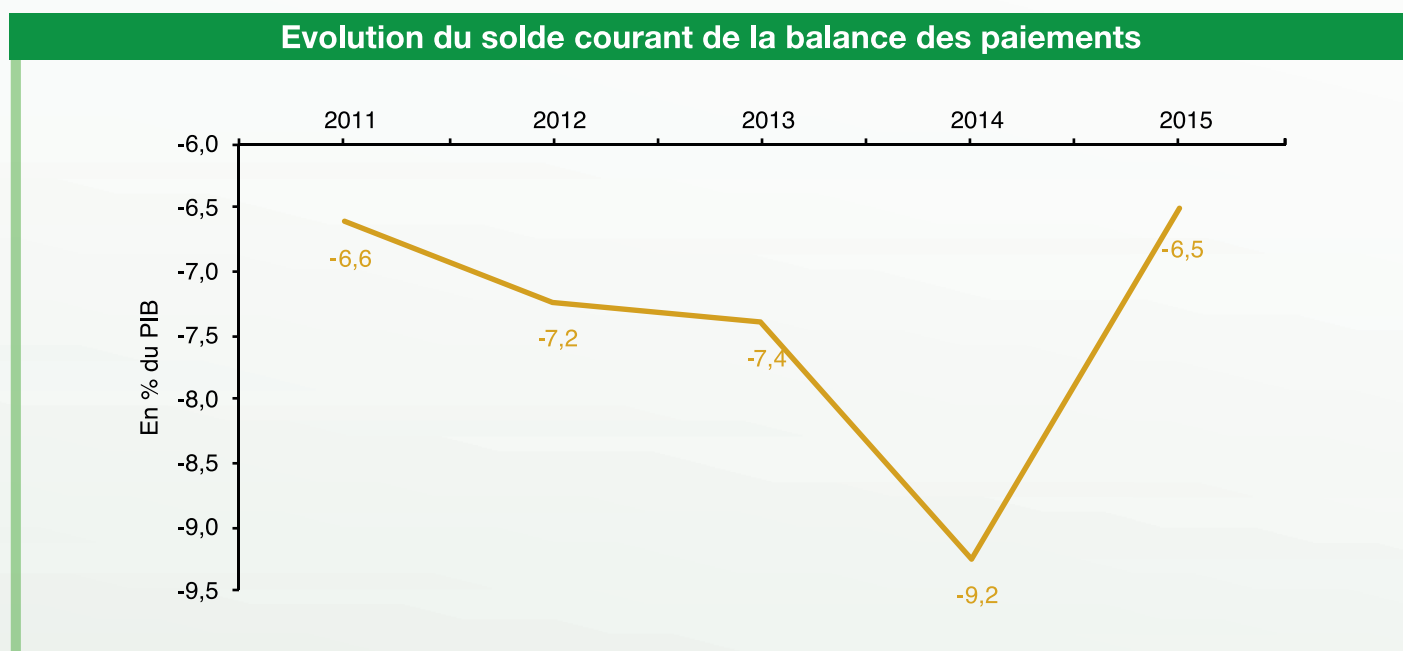
Ces évolutions ont conduit à une forte dégradation du déficit budgétaire à partir de 2015 et qui devrait cependant se maintenir au-dessus de 6% en 2016 et 2017 dans le cadre du programme d'action du Gouvernement. Ce programme vise à réformer en profondeur l'économie, jeter les bases de sa transformation structurelle et créer les conditions

pour une amélioration des conditions de vie des populations. Dans ce cadre, l'Etat compte mettre en place un ambitieux programme d'investissement dans les secteurs stratégiques de l'économie tels que l'économie numérique, l'agriculture, le tourisme et la culture, les transports, l'énergie, les mines et l'artisanat.

2.3. Balance des paiements

L'évolution du solde courant de la balance des paiements indique une forte dégradation entre 2011 et 2014. Cette baisse significative est attribuable à une aggravation continue du déficit de la balance commerciale, suite à un accroissement plus rapide des

importations par rapport à celui des exportations. Rapporté au PIB, le déficit du compte courant en 2015 s'est amélioré, ressortant à 6,5%, contre 9,2% en 2014, comme l'illustre le graphique ci-après :



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Le détail de l'évolution du compte de transactions courantes est présenté ci-après :

Compte de transactions courantes (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Exportations FOB	588,5	736,5	979,1	1267,3	1002,1	991,6	1067,6
Importations FOB	847,9	1022,1	1281,4	1618,5	1260,5	1303,9	1814,6
Balance commerciale	-259,3	-285,6	-302,3	-351,2	-258,4	-312,3	-747,1
Balance des services	-51,1	-116,4	-155,9	-231,4	-169,9	-156,2	-267,4
Solde du compte courant	-243,6	-299,7	-332,6	-437,5	-325,5	-364,5	-898,6
Déficit du compte courant (en % du PIB)	6,6%	7,2%	7,4%	9,2%	6,5%	6,9%	15,9%

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

La balance commerciale du Bénin est structurellement déficitaire. Ce déficit a connu une aggravation sensible en 2014 (+16,2%), en passant de 302,3 milliards FCFA en 2013 à 351,2 milliards en 2014. Cette situation s'explique par une hausse significative des importations. Elle connaît une amélioration en 2015 avec un solde de -258,4 milliards FCFA, soit une hausse de 26,4% par rapport à l'année précédente. Les exportations de biens s'établissent à 1 002,1 milliards FCFA en 2015 contre 1 267,3 milliards en 2014. Cette baisse s'expliquerait par la baisse du cours du coton de 15 points de pourcentage entre 2014 et 2015. De 1 618,5 milliards FCFA en 2014, les importations

de biens sont passées à 1 260,5 milliards en 2015. Cette décélération est attribuable à la baisse des cours mondiaux des produits alimentaires et du pétrole brut.

Ainsi, une baisse des exportations moins importante que celle des importations a contribué à l'amélioration du solde de la balance commerciale. Le déficit du compte courant en pourcentage du PIB est attendu à 6,9% en 2016 et 15,9% en 2017. Concernant le compte de capital, son solde est positif et stable depuis 2012, constitué des transferts de capital au profit de l'administration publique et des ménages. L'évolution du compte de capital se présente comme suit :

Solde du compte de capital et du compte financier (en milliards de FCFA)

Rubrique	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Solde du compte de capital	125,2	85,0	92,0	125,2	73,8	95,1	265,2
Solde du compte financier	106,5	279,2	339,8	487,4	335,4	253,8	298,5

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

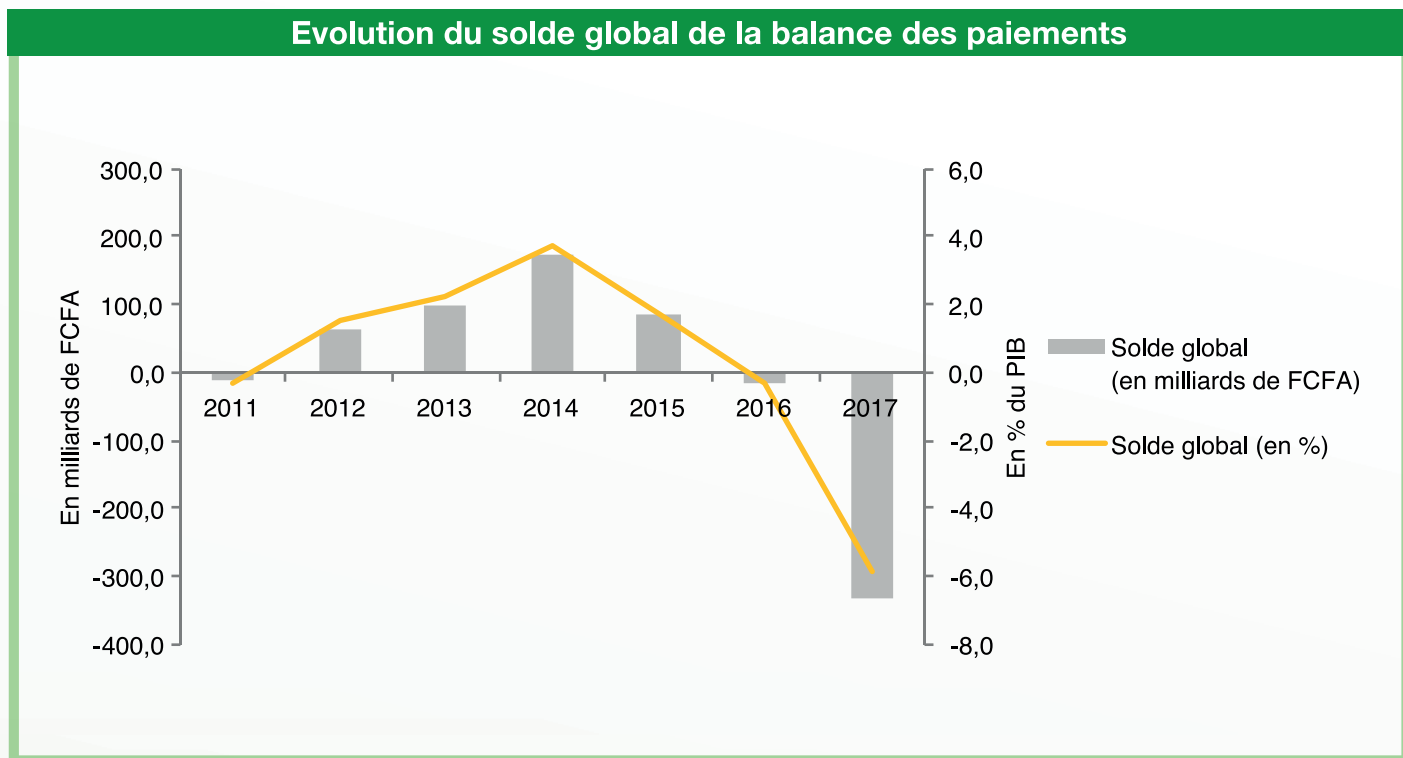
Le compte financier a enregistré une augmentation annuelle de passif net entre 2011 et 2015. Cette augmentation des flux financiers nets reçus résulte d'une évolution favorable d'année en année des investissements directs et de portefeuille reçus et d'une progression significative des autres investissements, en rapport avec l'accroissement de l'endettement des secteurs public et privé.

En 2014, les principaux secteurs bénéficiaires des investissements directs étrangers ont été l'« exploitation minière » (37,9%), les « banques, assurances et caisses de retraite » (37,8%). Les investissements de portefeuille restent principalement portés par les souscriptions des investisseurs des autres États de l'Union aux émissions de titres (bons et obligations) du Trésor Public du Bénin. En 2015,

le solde du compte financier s'est établi à 335,4 milliards.

En 2016 et 2017, l'excédent du compte financier devrait s'établir à 253,8 milliards FCFA et 298,5 milliards respectivement. Cette évolution serait attribuable à la hausse attendue des investissements directs étrangers et des autres investissements reçus d'autres partenaires extérieurs. En 2015, le solde des comptes non financiers (compte des transactions courantes et compte de capital) fait ressortir un besoin de financement de 251,7 milliards contre 312 milliards en 2014, financé d'autant par des flux non générateurs de dette (investissements directs) que par des flux d'endettement (investissements de portefeuille et autres investissements à travers les tirages sur les prêts multilatéraux et bilatéraux).

L'évolution du solde global de la balance des paiements du Bénin de 2011 à 2015 se présente comme suit :



Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

Depuis 2012, le solde global de la balance des paiements est resté positif traduisant ainsi une accumulation des avoirs extérieurs nets du système bancaire du fait de l'accroissement de l'aide budgétaire et des dons projets reçus par l'Administration publique, de l'augmentation nette des passifs nets de l'Administration Publique et des

entreprises, malgré un déficit structurel du compte courant resté supérieur à 7% du PIB sur la période 2012-2015.

En termes de pourcentage du PIB, la balance globale est passée de -0,3% en 2011 à 3,7% en 2014, puis a baissé à 1,7% en 2015. Elle devrait s'afficher à -0,3% en 2016 et -5,9% en 2017.

2.4. Situation monétaire

Les agrégats monétaires se sont consolidés durant la période 2011-2015. Après la forte accélération en 2014 (+17,7%), la masse monétaire a augmenté à un rythme plus modéré (+7%) en 2015, du fait de la progression plus faible des avoirs extérieurs d'une part (+83,7 milliards de FCFA par rapport à 2014) et du crédit intérieur d'autre part (+12,4 milliards de FCFA par rapport à 2014), traduisant une politique

monétaire prudente. L'augmentation du crédit intérieur étant principalement du fait du crédit à l'Etat sur la période sous revue, la demande de monnaie du secteur privé a faiblement progressé. En 2016 et 2017, la masse monétaire devrait progresser respectivement de 2,2% et 0,7% grâce à une sensible augmentation du crédit à l'économie, liée à la hausse de la demande de monnaie du secteur privé.

Les principaux indicateurs se présentent comme suit :

Evolution des agrégats monétaires (en milliards FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Avoirs extérieurs nets	717,0	785,9	885,0	1 060,0	1 143,7	1 128,0	793,1
Crédit intérieur	747,7	766,9	882,2	971,2	983,6	1 132,7	1 484,0
en % PIB	20,3	18,5	19,6	20,5	19,7	21,5	26,2
dont crédit à l'économie	845,0	924,4	1 022,6	1 084,3	1 064,5	1 122,4	1 205,2
en % PIB	22,9	22,3	22,7	22,9	21,3	21,3	21,3
Masse monétaire	1 377,7	1 469,5	1 721,7	2 027,0	2 173,3	2 220,7	2 237,1
Variation (en %)	8,1	6,7	17,2	17,7	7,2	2,2	0,7

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin

3. CLIMAT DES AFFAIRES

Pour améliorer l'environnement des affaires, le Bénin a entrepris un certain nombre de réformes à la suite desquelles il a gagné quatre places de 2014 à 2015 dans le classement Doing Business. Ces réformes concernent notamment :

- La création d'un Guichet Unique des Procédures de Formalisation des Entreprises. En effet, tous les actes administratifs de formalisation des entreprises sont délivrés en un seul lieu parce que toutes les structures (DGCI, DGI, Greffe du Tribunal, CNSS et DGT) qui les délivrent sont au sein du GUFÉ avec une délégation de signature.

- La réduction des coûts financiers de création des entreprises avec :

- la suppression de l'obligation de constitution d'un capital social minimum pour la création d'une SARL (conformément aux directives de l'Acte Uniforme OHADA révisé);

- la suppression de l'obligation de recourir à un notaire pour la rédaction des statuts dans le cadre de la création des SARL;

- la règlementation du délai de création d'une entreprise (individuelle ou sociétaire) à une durée de quatre (4) heures ouvrables dès l'introduction du dossier au GUFÉ et la réduction du coût de création d'une entreprise sociétaire en passant de 500.000 FCFA à 17.000 FCFA.

- Au niveau de la fiscalité des entreprises :

- la possibilité de paiement des impôts et taxes par virement bancaire à travers l'entrée en vigueur de l'arrêté N°1302-c du 30 Mars 2015, portant autorisation de paiement des impôts, droits et taxes et produits assimilés par virement bancaire;

- la suppression du paiement de la patente pour les nouvelles entreprises qui sont créées;

- l'introduction de la Taxe Professionnelle Synthétique (TPS, à partir du premier janvier 2016) qui est un impôt calculé sur la base du chiffre d'affaires et qui regroupe quatre (4) types d'impôts: l'Impôt sur les Revenus (IR), les contributions des patentes, les contributions des licences et le Versement Patronal sur Salaires (VPS).

- La délivrance du permis de construire qui est passée de 320 jours à 88 jours grâce à l'opérationnalisation d'un Guichet Unique de Délivrance du Permis de Construire à la Mairie de Cotonou.

- L'amélioration du commerce transfrontalier avec la mise en place du GUOCE, l'institution d'un Bordereau Unique des Frais et d'un Bordereau de Suivi Electronique des Cargaisons et enfin la limitation des postes de contrôle sur le corridor par un décret présidentiel.

Par ailleurs, la politique des autorités à l'égard d'IDE est très volontariste. Le pays a connu une progression continue et spectaculaire entre 2011 et 2013. En effet durant cette période, les flux entrants nets d'IDE ont dépassé la barre des 300 milliards de FCFA. Cette croissance est due à plusieurs projets d'envergure mis en œuvre au Bénin notamment la construction de la cimenterie Nocibé par le groupe franco-sénégalais Layousse qui prévoit aussi d'investir dans le secteur énergétique à travers la construction d'une centrale thermique. Dans le secteur de l'hôtellerie, le Bénin a bénéficié d'un regain d'investisseurs au cours de ces dernières années ce qui a permis la construction de trois hôtels haut-standing.

Concernant le pétrole, plusieurs contrats d'exploration ont été signés, et certaines sociétés ont déjà investi dans des forages exploratoires.

Le Bénin dispose par ailleurs d'atouts propres pouvant aider à accroître les flux IDE entrants. Ceux-ci sont notamment :

- une position géographique stratégique;

- son environnement socio-politique apaisé;

- son arsenal juridique;

- son vivier humain;

- ses infrastructures de communication.

4. INTÉGRATION RÉGIONALE ET COMMERCE

Le Bénin est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Il partage cette zone économique avec sept autres pays: le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

L'espace UEMOA couvre une superficie de 3 509 600 km², pour une population totale d'environ 110 millions d'habitants. L'objectif de l'Union est de réaliser l'intégration économique des États membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché commun ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé. Cet objectif est opérationnalisé à travers le partage d'une monnaie commune: le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA) gérée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la mise en place d'un marché commun et la libre circulation des personnes et des biens. Un Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité lie les pays de la zone par une surveillance multilatérale de leurs politiques budgétaires qui s'effectue au travers de critères de convergence que ces derniers doivent respecter.

L'appartenance à l'UEMOA ouvre des opportunités en termes de commerce extérieur. Les échanges commerciaux intra-UEMOA du Bénin se sont accrus avec le Togo et le Niger. En 2014, la part des exportations à destination de l'UEMOA représentait 55,8% des exportations totales du Bénin, constituées principalement de l'achat du ciment béninois par le Niger (39,9% des exportations totales).

Quant aux importations, elles proviennent à hauteur de 40,7% du Togo.

Au niveau sous-régional, des initiatives retenues dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) et conduites par la Commission de l'UEMOA, visent à renforcer la coopération et l'intégration économiques. La deuxième phase du PER (2012 - 2016), à juste titre, porte essentiellement sur trois grands axes que sont: le transport (les transports routiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires); l'énergie (la production d'énergie et l'interconnexion électrique), la sécurité alimentaire et la maîtrise de l'eau. Le Bénin bénéficie de plusieurs projets mis en œuvre dans le cadre du PER, notamment :

- Projet d'aménagement du périmètre aéroportuaire du domaine de Glo-Djigbé;
- Projet d'aménagement hydroélectrique d'Adjarala;
- Projet de Sécurité Alimentaire par Intensification Agricole (PSAIA);
- Projet de protection de la côte entre Hilacondji et Grand-Popo;
- Projet de protection de la côte à l'Est de l'épi de SIAFATO à Cotonou;
- Projet de construction de la route Kéré-mou-Banikoara.

5. FACTEURS DE RISQUES

L'élargissement des relations économiques entre le Bénin et le Nigéria est à la fois un atout et une source de vulnérabilité pour l'économie béninoise. Les changements de politique économique, notamment commerciale au Nigéria, sont parfois des causes de chocs importants pour le Bénin. Par ailleurs, les actes terroristes de la secte islamiste Boko Haram au Nord du Nigéria font peser un risque d'insécurité sur l'ensemble des pays voisins.

Ces actes pèsent entre autres sur le trafic portuaire, notamment le trafic de transit passant par le Bénin et destiné au Nord du Nigéria. Une aggravation non souhaitable de cette situation pourrait compromettre la paix et la sécurité, et donc l'investissement et la croissance dans l'ensemble des pays frontaliers du Nigéria, dont le Bénin.

Pour faire face à la menace terroriste, le Bénin a adopté le principe de la mutualisation des moyens au travers d'une force mixte avec les Etats membres de l'UEMOA et l'échange de renseignements.

Au plan sanitaire, l'Afrique de l'Ouest a connu en 2014, la pire épidémie due à la maladie à virus Ebola, depuis que cette maladie a fait son apparition en Afrique en 1976. Au-delà du nombre important de pertes en vies humaines, l'épidémie a eu des effets économiques certains sur la production,

les finances publiques, les prix à la consommation, l'investissement et les revenus des ménages, surtout dans les pays touchés. Aujourd'hui, cette crise semble relever du passé mais l'Afrique et la sous-région en particulier, restent exposées à de potentiels périls endémiques.

Au plan politique, l'année 2016 a été marquée par des élections présidentielles. Au-delà de l'attentisme que crée souvent cette période auprès des opérateurs économiques, la période électorale constitue généralement des moments de surveillance de risques socio-politiques qui peuvent avoir des implications sur le cadre macroéconomique. Enfin, les changements climatiques font peser des risques sur le Bénin. Les effets prévus des changements climatiques se manifestent par la récurrence des inondations, des poches de sécheresse, des retards dans l'arrivée des pluies, etc. Ces effets engendrent généralement des coûts économiques importants. Le Gouvernement du Bénin a entrepris de mettre en œuvre différentes mesures et des projets dans le cadre d'une stratégie nationale d'adaptation efficace et efficiente aux changements climatiques, en vue de renforcer la résilience de l'économie béninoise aux chocs climatiques pour garantir un développement durable.

6. ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Les perspectives économiques s'inscrivent dans un contexte marqué par la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre le Programme d'Investissements Structurants (PIS). En effet, le Bénin a initié un plan stratégique intitulé Programme d'investissements structurants (PIS), qui prévoit notamment le retour à la terre des jeunes diplômés, la modernisation des pratiques culturelles et la transformation de la production sur place.

L'industrie du coton est en progression régulière ces dernières années. En 2016, la production devrait encore augmenter grâce au plan de relance du secteur agricole. Les producteurs de coton bénéficient d'intéressements pour améliorer leur production. Par ailleurs, plusieurs usines de transformation de produits vivriers sont en projet. Afin de lutter contre la pauvreté, plusieurs projets de partenariat-public-privé sont en cours dans le cadre du PIS qui s'étend jusqu'en 2018.

Le plan prévoit également de désenclaver les régions reculées, notamment en construisant un chemin de fer. Par ailleurs, les revenus des ménages ont progressé en 2015, ce qui a soutenu la consommation. Cette année, le déficit budgétaire a augmenté avec la hausse des dépenses liées au PIS. En 2015, un Tarif Extérieur Commun (TEC) à la CEDEAO a été introduit, qui renchérit les réexportations régionales. La croissance économique du pays repose sur le commerce et l'aide au développement. Le port de Cotonou représente la principale activité économique du pays, profitant d'une situation géographique stratégique pour le transit de marchandises du Togo jusqu'au Mali. Cela génère du commerce informel et permet de développer les services logistiques. L'État entend développer cet atout, mais la corruption et la concurrence des autres grands ports régionaux constituent des obstacles. En 2014, le Bénin a reçu l'aide des bailleurs internationaux (9,6 milliards EUR) pour développer un port en eaux profondes ainsi qu'un port minéralier. En octobre 2015, l'Etat a signé un partenariat public-privé avec le groupe Petrolin pour développer ces projets. En 2015, le FMI a recommandé au Bénin de poursuivre les réformes structurelles.

Les grandes orientations du Bénin pour la période

2016-2018 se résument comme suit :

- le renforcement des infrastructures énergétiques, de transport et des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment avec:

- les travaux d'aménagement et de bitumage des routes Comé - Lokossa - Parakou Djougou, Tchetti - Savalou et Logozohè - Glazoué;

- l'aménagement de la zone touristique de la route des pêches;

- la promotion des filières maïs, riz, ananas et anacarde et la mise en place d'un cadre favorable au développement de l'agro-industrie à travers notamment:

- le projet d'appui aux infrastructures agricoles dans la vallée de l'Ouémé;

- le programme d'appui à la croissance économique rurale;

- l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux soins de santé, à travers notamment:

- la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures dans les établissements secondaires;

- la lutte contre les maladies transmissibles;

- la mise en œuvre du Régime d'Assurance Maladie Universelle;

- le renforcement des initiatives locales dans les communes notamment par:

- l'électrification de 67 localités rurales;

- la construction des centres de santé;

- le projet d'appui à la gouvernance foncière.

Aussi, l'Etat veillera à :

- améliorer la bonne gouvernance en rédui-

sant la corruption et en améliorant l'environnement des affaires;

- promouvoir l'emploi des jeunes;

- poursuivre l'autonomisation des femmes grâce au renforcement de leur implication dans le processus de création de la richesse nationale;

- lutter contre les effets du changement climatique avec la dynamisation des cellules environnementales.

Encadré : Programme d'Actions du Gouvernement (PAG)

Le Bénin a mis en place un programme porteur d'espérance pour le quinquennat 2016-2021 dit « Programme d'Actions de mon Gouvernement » (PAG).

En effet, ce programme encore appelé « Bénin Révélé » vise à établir un cadre plus propice à l'éclosion des talents et du dynamisme des Béninois de manière à relancer durablement le développement du pays. Le PAG repose sur trois (3) grands piliers, eux-mêmes subdivisés en 7 axes stratégiques, à savoir :

- Consolider la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance à travers :

- le renforcement des bases de la démocratie et de l'état de droit;

- l'amélioration de la gouvernance;

- Engager la transformation structurelle de l'économie avec :

- l'assainissement du cadre macroéconomique et le maintien de la stabilité;

- l'amélioration de la croissance économique;

- l'amélioration des performances de l'éducation;

- Améliorer les conditions de vie des populations à travers :

- le renforcement des services sociaux de base et la protection sociale;

- le développement équilibré et durable de l'espace national.

Le coût total du Programme « Bénin Révélé » est estimé à 9 039 milliards de FCFA dont 889 milliards déjà acquis, ce qui fait ressortir un besoin de financement de 8 150 milliards. Le portefeuille de projets inscrits au Programme « Bénin Révélé » comprend 45 projets phares estimés à 7 086 milliards de FCFA, que le Gouvernement a l'ambition de démarrer simultanément. Ainsi, pour financer le Programme « Bénin Révélé », le Gouvernement a fait le choix de mobiliser prioritairement des ressources du secteur privé au moyen de partenariats public-privé (PPP) avec une contribution des partenaires du secteur à hauteur de 71% du financement des projets phares. Quant à l'Etat, il contribuera à l'effort d'investissement à la faveur de l'accroissement des recettes intérieures afin d'impulser une véritable relance économique.

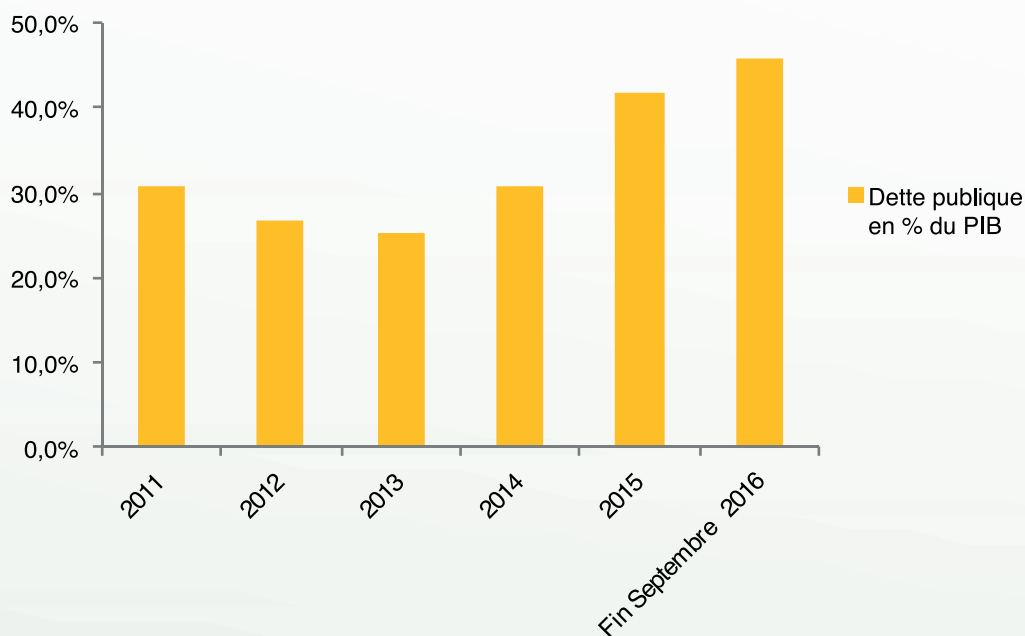
7. SITUATION DE LA DETTE

En fin septembre 2016, le stock de la dette publique est évalué à environ 2 419,7 milliards FCFA contre 1 769 milliards au 30 septembre 2015, soit une hausse de 36,8%. Il est constitué de la dette extérieure estimée à environ 22% du PIB (soit 45,6% de la dette globale) et de la dette intérieure évaluée à 26% du PIB (soit 54,4% de la dette totale).

Le taux d'endettement public total a augmenté sur

la période 2011 - 30 septembre 2016 (voir graphe ci-dessous) passant de 30,7% en 2011 à 45,9% en fin septembre 2016, soit une progression de 15,2 points de pourcentage en six ans, principalement due à la progression de la dette intérieure. Toutefois, il reste inférieur au seuil de 70% retenu dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité de l'UEMOA.

Evolution de l'encours de la dette publique



Source : CAA (Caisse Autonome d'Amortissement)

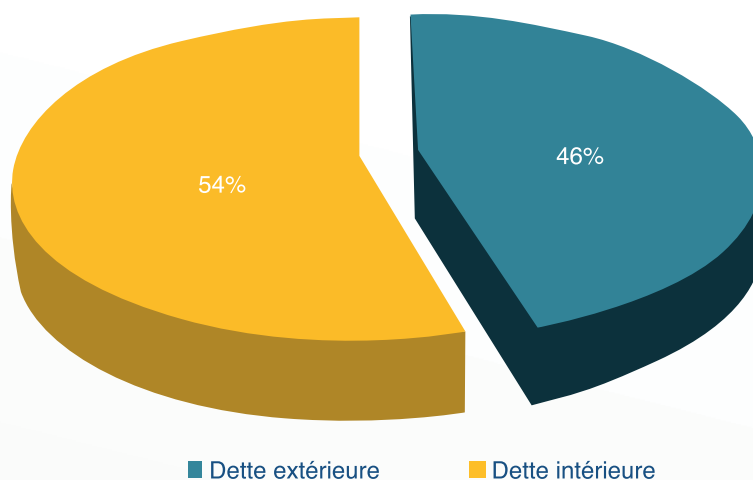
7.1. Dette extérieure

La dette extérieure a connu une légère baisse de 1,2 point de pourcentage entre 2011 et 2012 avant de renouer avec un accroissement en passant de 639 milliards, soit 15,4% du PIB en 2012, à 1 102,6 milliards, soit 20,9% du PIB en fin septembre 2016.

Cette tendance haussière s'explique essentielle-

ment par l'augmentation de la dette multilatérale contractée en des termes concessionnels. Elle s'est établie à 870,1 milliards en fin septembre 2016 contre 543,2 milliards en 2012, soit une hausse de 326,93 milliards (+60,19%). La dette bilatérale quant à elle a progressé de 145 milliards sur la même période.

Répartition de l'encours de la dette publique totale

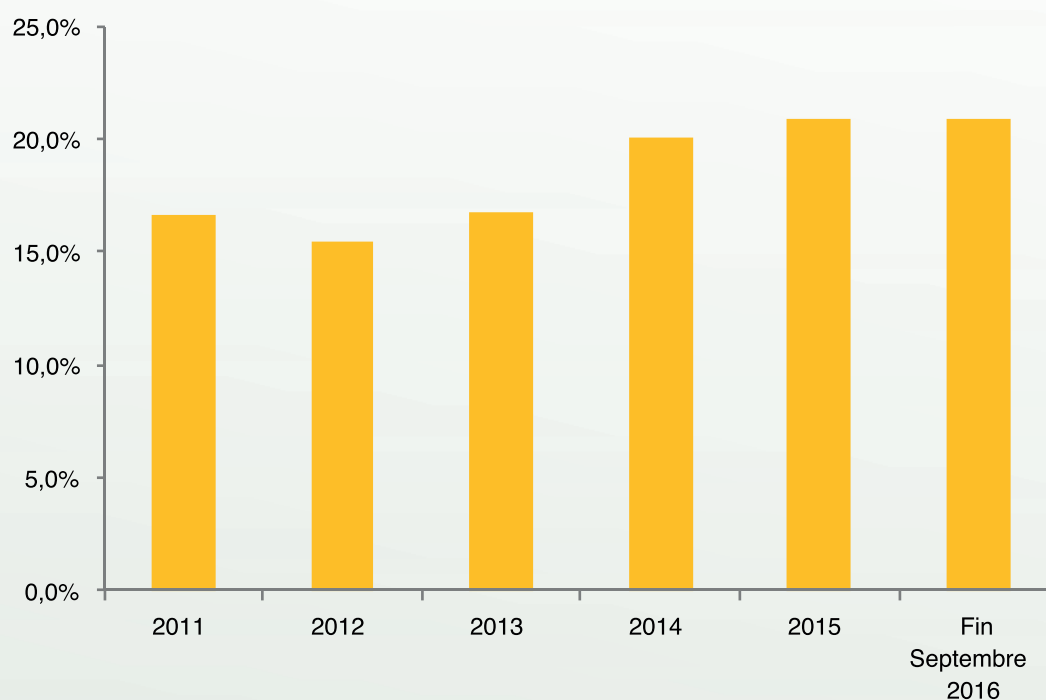


Source : CAA

En fin septembre 2016, l'encours de la dette totale est composé en majorité de la dette intérieure.

L'évolution de l'encours de la dette extérieure de 2011 à fin septembre 2016 est illustrée ci-après:

Evolution de l'encours de la dette extérieure (en % du PIB)

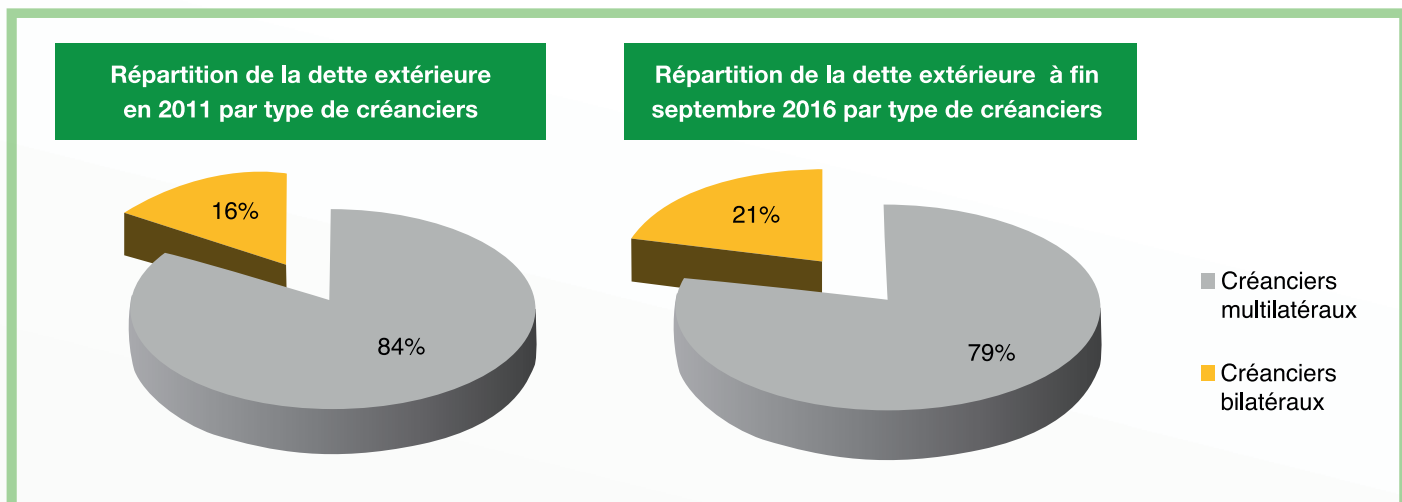


Source : CAA

La dette extérieure est détenue principalement par les créanciers multilatéraux dont l'encours, en fin septembre 2016, se situe à 821,4 milliards, soit 78,9% de l'encours total de la dette extérieure. La part significative de la dette concessionnelle dans l'encours global de la dette extérieure s'explique par

les conditions favorables offertes par la Banque Mondiale avec l'Association Internationale de Développement – IDA (40,6% de la dette extérieure) et le Fonds Africain de Développement-FAD (18,6%), notamment des taux d'intérêts faibles sur de longues maturités.

La répartition par type de créanciers de la dette extérieure de 2011 et 2015 est illustrée ci-après :



Source : CAA

Le service de la dette extérieure s'est établi en fin septembre 2016 à 24,20 milliards, répartis en principal à 16,9 milliards et en intérêts à 7,2 milliards.

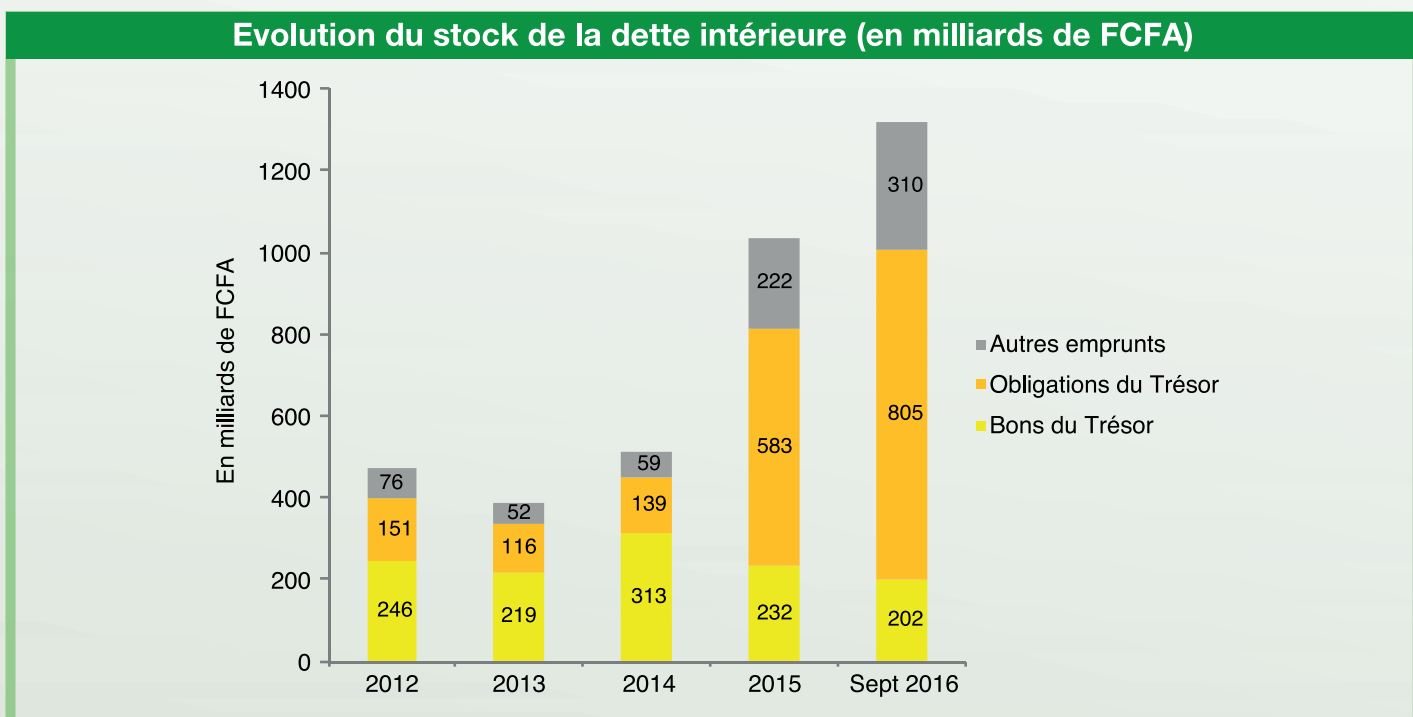
Il représente 4,4% des recettes budgétaires en fin septembre 2016.

7.2 Dette intérieure

L'encours de la dette publique intérieure s'est établi à 1 317,1 milliards (26,3% du PIB) en fin septembre 2016 contre 1036,9 milliards (20,7% du PIB) en fin septembre 2015, soit une augmentation de 280,2 milliards. Il a connu une tendance haussière sur les six (6) dernières années avec une augmentation moyenne chaque année de 18,8%. Il est com-

posé comme suit :

- o 201,5 milliards de bons du Trésor;
- o 583,4 milliards d'obligations du Trésor;
- o 310,2 milliards d'autres emprunts bancaires (y compris la dette envers la BOAD).



Source : CAA

Le service de la dette intérieure se chiffrait à 279,62 milliards de FCFA au 30 septembre 2016. Il

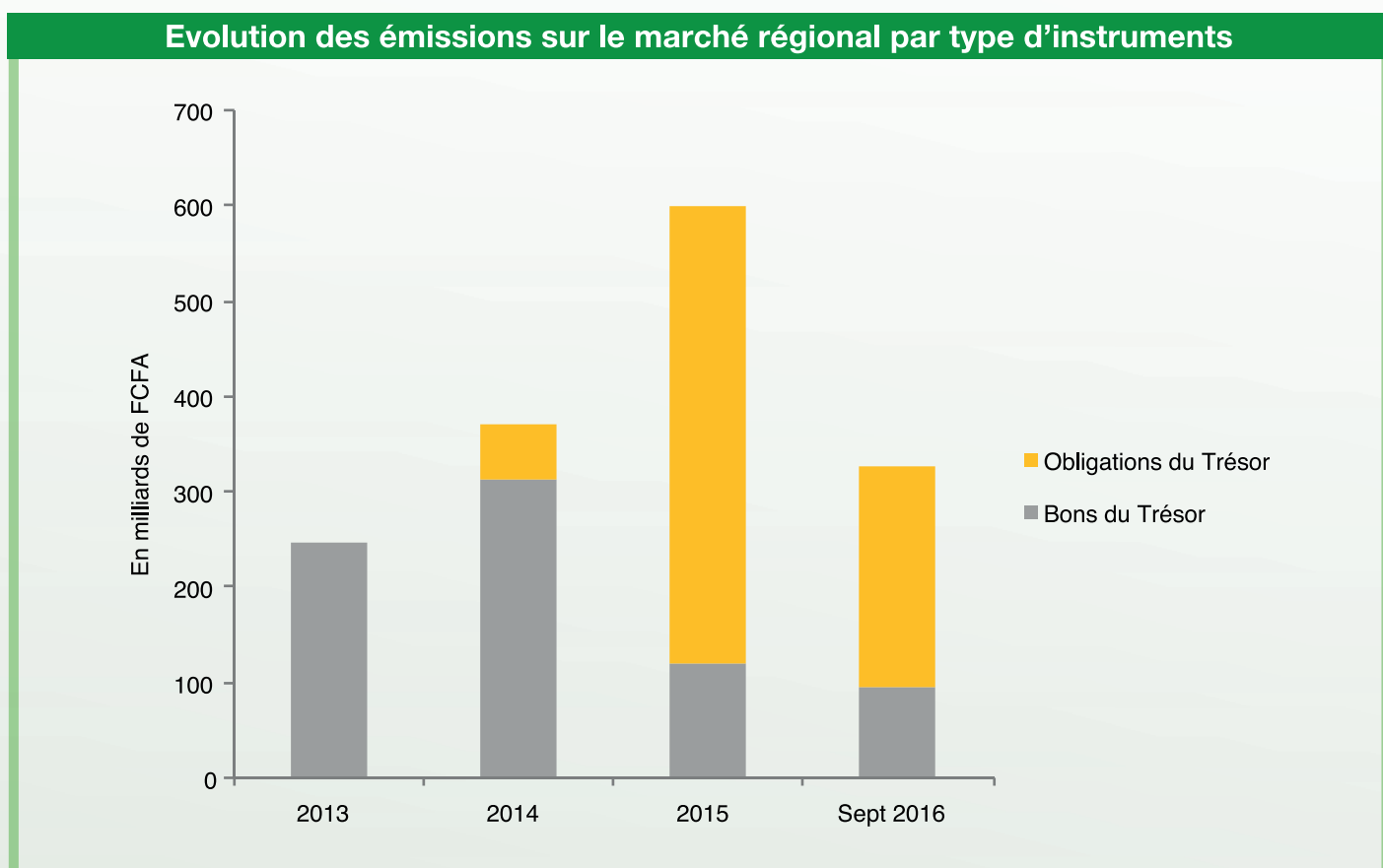
représente 51% des recettes budgétaires de la même période.

7.3 Dette de marché en monnaie locale

L'abandon, en 1999, des avances statutaires accordées par la BCEAO a ouvert la voie à la mobilisation de ressources sur le « marché régional » par les Etats membres de l'Union. Les montants mobilisés se sont par conséquent accrus depuis 2001. Les mobilisations de ressources sur le marché régional de la dette publique par l'Etat du Bénin ont été réalisées aussi bien par syndication (ou appel public à l'épargne) que par adjudication.

Les émissions sur le marché régional ont atteint au 30 septembre 2016, un montant de 327,6 milliards de francs CFA pour un stock total de la dette sur le marché régional, au 30 septembre 2016,

de 1,8 milliard. Le montant total des émissions de titres est passé de 247 milliards en 2013 à 327,6 milliards FCFA au 30 septembre 2016, soit une augmentation de 32,6%. La tendance haussière observée sur la période sous revue s'explique par une croissance des émissions d'obligations. Par ailleurs, il convient de noter que l'ensemble des émissions sur la période 2013-2016 a été effectué par adjudication (voir annexe VI pour le détail des émissions de titres publics entre 2013 et 2016). L'évolution de la dette sur le marché régional par type d'instruments est illustrée par le graphe ci-dessous :



Source : CAA

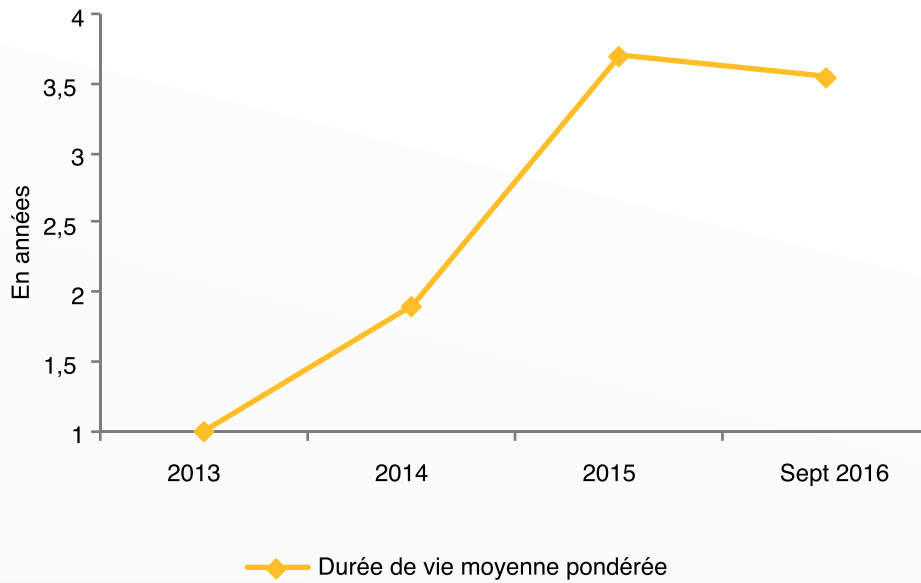
La revue des titres émis montre que les opérations ont porté sur des maturités allant de 1 à 7 ans. Une analyse de ces maturités fait ressortir une évolution positive de la durée de vie moyenne des titres

publics sur le marché régional passant de 1,0 à 3,7 années entre 2013 et 2015 puis une légère baisse à 3,5 années au 30 septembre 2016 (voir graphe ci-dessous).

Cette tendance à la hausse est en adéquation avec le besoin de ressources à moyen et long termes de

l'Etat du Bénin dans le cadre du financement des projets d'investissement.

Evolution de la durée de vie moyenne pondérée des titres publics

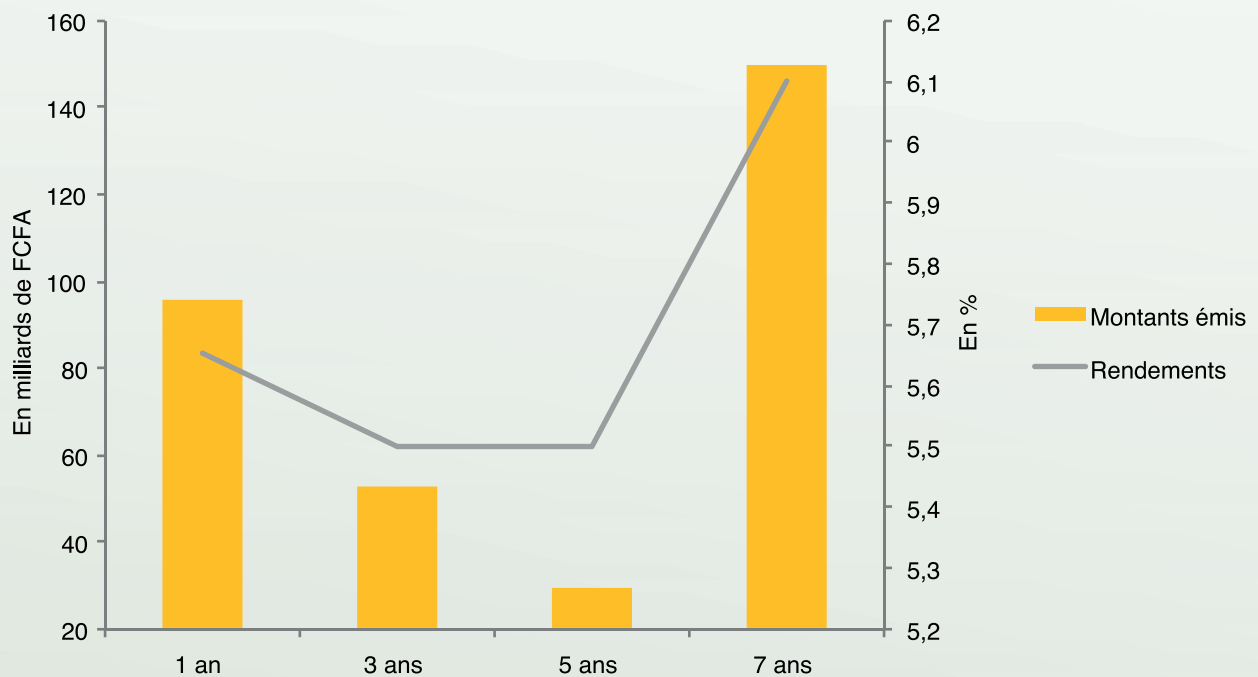


Source : CAA

En outre, l'évolution du coût des émissions au 30 septembre 2016 montre une structure de taux

croissante comme illustré dans le graphique ci-dessous :

Evolution des rendements moyens pondérés des émissions en 2015 par maturité



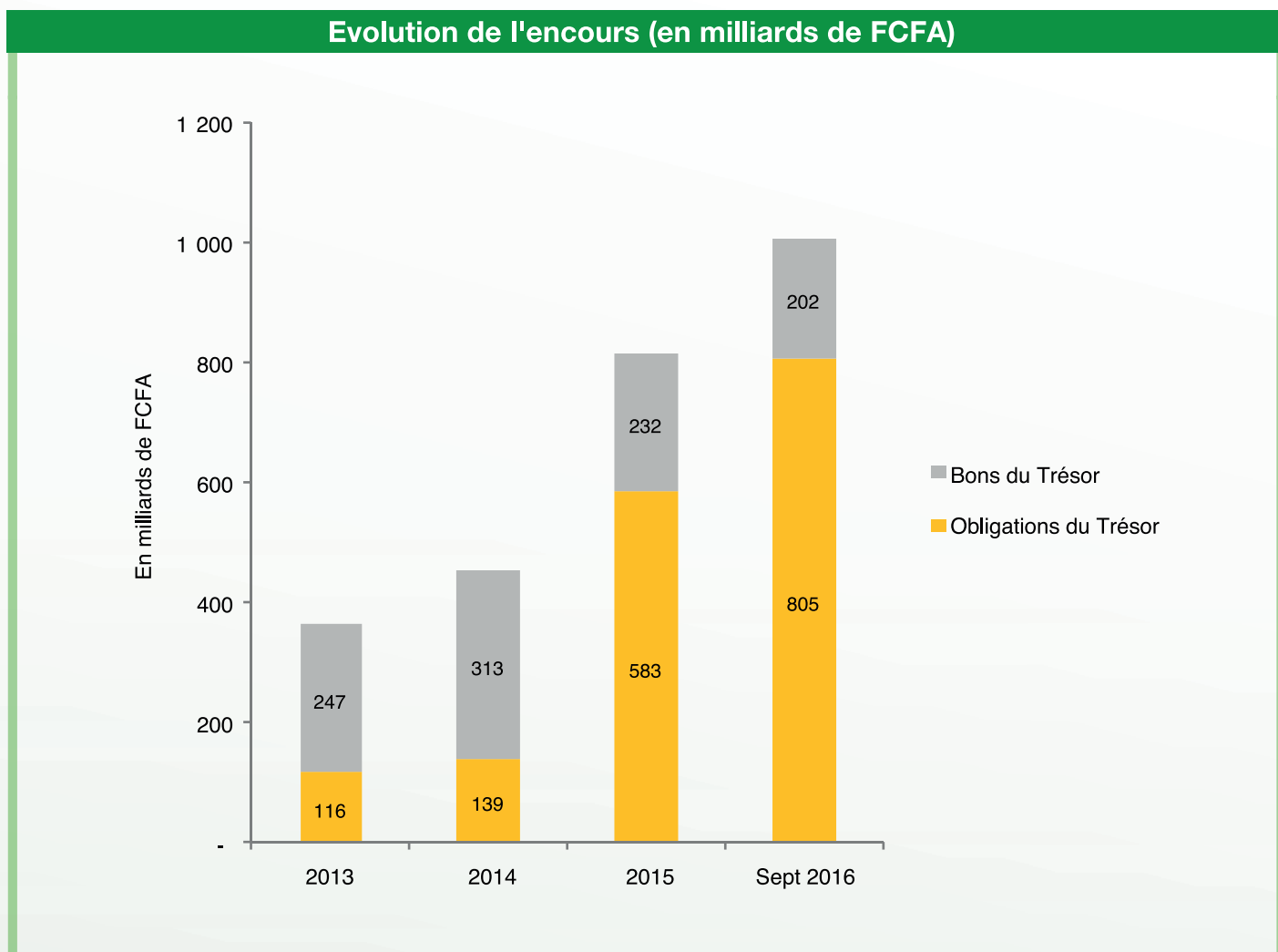
Source : CAA

Au 30 septembre 2016, l'encours des titres publics s'élevait à 1 006,86 milliards, constitué de 24 titres dont 6 bons du Trésor et 18 obligations du Trésor (voir liste des titres en vie à l'annexe VII).

L'encours est en hausse de 177% par rapport à

2013 (451 milliards) et représente 19% du PIB en 2016, en hausse de 11 points de pourcentage par rapport à 2013.

L'évolution de l'encours de la dette sur le marché régional est illustrée ci-après :



Source : CAA

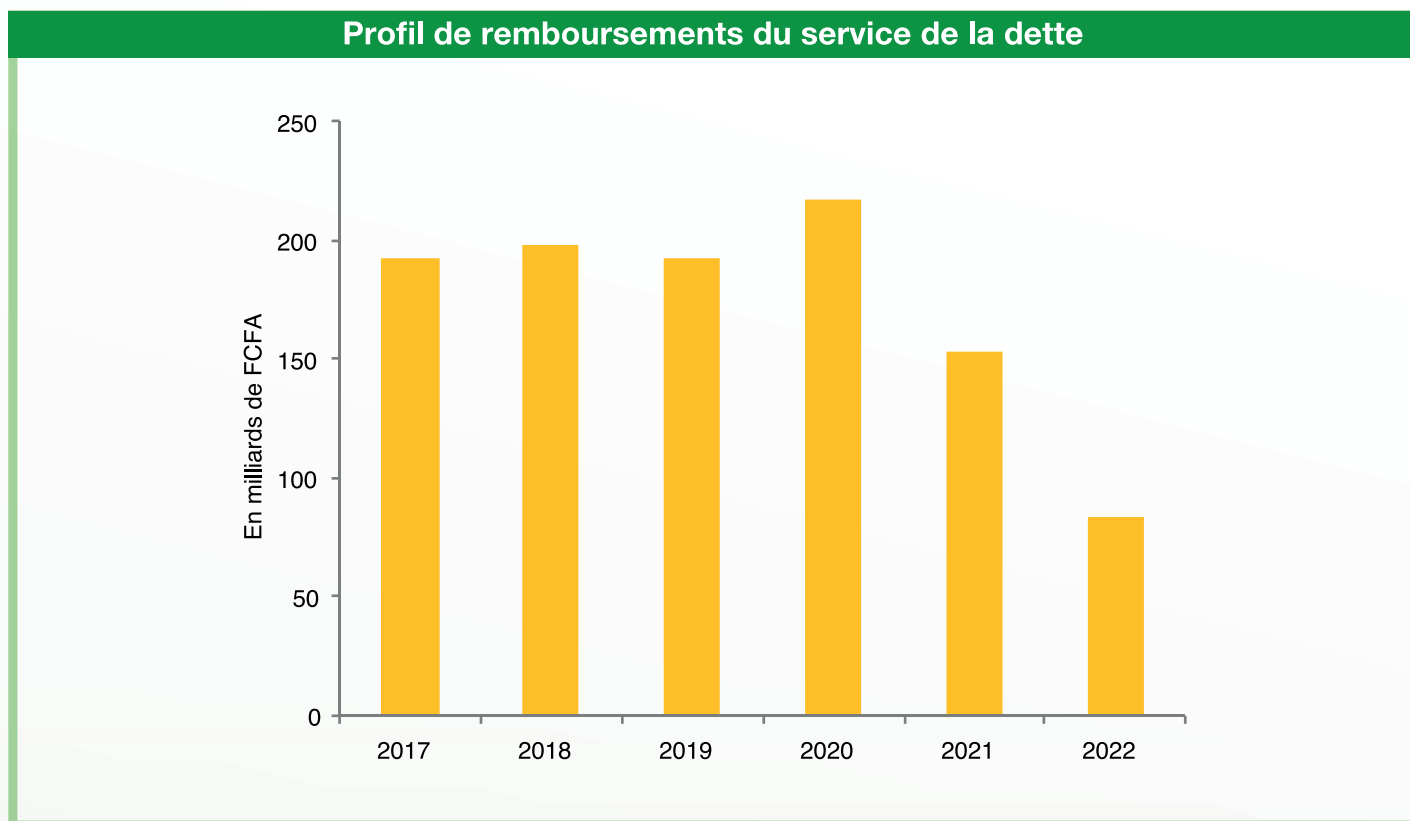
Par ailleurs, les modalités de remboursement des titres publics sur le marché régional font ressortir un échéancier du service de la dette, réparti comme suit au 30 septembre 2016 :

- court terme (jusqu'à 1 an): 173,1 milliards;

- moyen terme (au-delà de 1 an à 5 ans): 19,2 milliards;

- long terme (au-delà de 5 ans) : 67,6 milliards FCFA.

Le graphique ci-dessous retrace l'échéancier par année :



Source : CAA

7.4. Stratégie d'endettement

La stratégie d'endettement adoptée par l'Etat du Bénin pour la période 2017-2021 a pour principal objectif d'atténuer les risques de refinancement et de stabiliser, voire de réduire le coût de l'emprunt. Elle vise à assurer le financement des besoins de développement national qu'engendrerait le Programme d'Action du Gouvernement (PAG), sans compromettre la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En lien avec cette stratégie, le programme d'endettement du Bénin sur la période sous revue se présente comme suit :

- Au niveau de **la dette extérieure**, les nouveaux financements seraient dominés par les ressources concessionnelles (élément de don compris entre 25,3% et 53,8%) auprès des bailleurs multilatéraux

tels que l'Association Internationale de Développement (AID) de la Banque Mondiale et le groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), constituant en moyenne 41,9% des emprunts extérieurs. Les bailleurs bilatéraux, notamment ceux des pays de l'OCDE, qui octroient des ressources concessionnelles (avec un élément don compris en moyenne entre 28 et 49,5%), devraient permettre de mobiliser approximativement 43,4% des ressources extérieures requises. Les ressources non concessionnelles couvriraient en moyenne sur la période 14,64% des financements extérieurs. Les exigences de viabilité de la dette requièrent que les nouveaux financements présentent un élément don d'au moins 31,8% en moyenne.

- En ce qui concerne le financement intérieur, le scénario retenu prévoit la répartition moyenne des valeurs mobilières suivantes :

- Bons du Trésor (un an): 5%

- Emprunts obligataires: 80%

- Prêts BOAD et banques locales: 15%

S'agissant des risques de refinancement et de taux d'intérêt, la stratégie prévoit de gérer ces risques à travers le rallongement des maturités et la prépondérance des Obligations du Trésor sur les Bons.

7.5. Viabilité et soutenabilité

La dernière analyse de la viabilité de la dette publique du Bénin, effectuée par le Comité Technique d'Appui à la Commission Nationale d'Endettement (CTA/CNE) en novembre 2016, indique que le risque de surendettement reste faible. En effet, d'après le scénario de référence, tous les indicateurs de la dette devraient rester en-dessous des seuils du FMI (détaillés dans le tableau ci-dessous). La valeur Actualisée (VA) de la dette extérieure s'établirait à 11,6% du PIB en 2016 et devrait augmenter graduellement à travers les années, tout en respectant les seuils fixés, pour atteindre 19,29% en 2022 avant de redescendre progressivement à 8,40% en 2036. (voir tableau d'évolution des indicateurs ci-dessous).

Toutefois, en cas de choc extrême sur les exportations, le ratio VA dette extérieure/exportations pourrait dépasser son seuil dès 2018, mais sans s'en écarter significativement avant de revenir à la normale en 2022 et y demeurer suivant une tendance baissière jusqu'en 2036. Cette situation s'expliquerait par les fortes fluctuations des exportations au Bénin. Cependant, son appartenance à la

zone UEMOA atténuerait ce choc. Les autres indicateurs relatifs au service de la dette restent quant à eux, en-deçà des seuils.

Du côté de la dette publique, les indicateurs resteraient également en-dessous des seuils. Le ratio VA/PIB de la dette passerait de 36,9% en 2016 à 45,9% en 2017 puis baisserait progressivement pour atteindre 8,8% en 2036. La VA/PIB demeurerait en-deçà de son seuil dans tous les scénarios de tests de résistance examinés avec sa plus grande valeur en 2017 d'où elle évoluera suivant une tendance baissière jusqu'en 2036. Toutefois, la tendance globale de la dette est contrôlée dans le scénario de référence de même que dans ceux des tests de résistance grâce à la poursuite et au renforcement du rééquilibrage budgétaire, à la réalisation d'une croissance forte et durable et à un accroissement des investissements.

Afin de préserver la viabilité de la dette, une bonne gestion des emprunts notamment les emprunts concessionnels et un renforcement de la compétitivité des exportations privées, devraient être mis en place.

Tableau récapitulatif des indicateurs de viabilité de la dette

Libellé	Seuils du FMI ²	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2036
Cadre de viabilité de la dette publique													
VA Dette publique/PIB (en %)	<56	--	--	--	31,3	36,9	45,9	43,5	40,1	37,2	35,4	33,0	8,8
VA Dette publique/recettes et dons (en %)	N/A	--	--	--	184,8	215,8	270,8	256,5	236,7	212,2	209,2	187,8	49,9
VA Dette publique/recettes (en %)	N/A	--	--	--	191,3	229,8	294,1	269,7	248,1	229,0	220,6	197,7	52,4
Service Dette publique/recettes et dons (en %)	N/A	11,9	9,9	13,0	16,1	29,4	41,8	54,5	54,8	54,9	53,0	46,0	7,4
Service Dette publique/recettes (en %)	N/A	13,2	10,9	13,7	16,6	31,3	45,4	57,3	57,5	59,3	55,9	48,4	7,8
Cadre de viabilité de la dette extérieure													
VA Dette Extérieure/PIB (en %)	<40	--	--	--	11,1	11,6	15,4	16,5	17,1	17,6	18,3	19,3	8,4
VA Dette Extérieure/Exportations (en %)	<150	--	--	--	74,2	74,6	99,6	104,9	95,5	95,0	95,8	96,8	27,6
VA Dette Extérieure/Recettes (en %)	<250	--	--	--	67,6	72,3	98,4	102,0	105,5	108,7	114,2	115,7	49,8
Service dette extérieure/exportations (en %)	<20	7,0	4,5	5,2	4,5	5,2	5,5	5,4	4,8	5,4	5,5	5,5	3,2
Service dette extérieure/recettes (en %)	<20	4,9	3,6	4,1	4,1	5,0	5,5	5,3	5,3	6,2	6,5	6,6	5,7

Source : FMI.

N/A : Non Applicable, car les seuils ne sont pas définis pour ces indicateurs.

Rappel du scénario de référence :

Le scénario de référence s'appuie sur le Programme d'Action du Gouvernement et part de l'hypothèse du renforcement de la politique budgétaire et d'un accroissement efficace de l'investissement public et privé par le biais du

Partenariat Public-Privé. Le taux de croissance prévu dans le scénario de référence s'établirait à 5,0% en 2016 et à 6,0% en 2021 avec une moyenne de 6,5% sur la période 2017-2021.

²Selon l'évaluation des politiques et des institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale, le Bénin est classé dans la catégorie « qualité moyenne ».

ANNEXES

ANNEXE I : CROISSANCE RÉELLE PAR SECTEUR

Libellé (croissance réelle en %)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Secteur Primaire	-1,9	2,0	3,2	5,3	5,1	3,5	6,2	6,6
Agriculture	-3,7	1,6	3,6	6,3	5,8	3,5	7,3	7,9
Elevage	2,8	3,3	2,2	2,4	3,4	3,5	3,5	3,5
Pêche	2,6	2,9	2,7	3,3	3,1	3,1	3,1	2,5
Secteur Secondaire	3,3	-1,8	2,5	3,7	7,2	6,8	4,6	6,9
Activités extractives	2,6	0,8	-5,9	-126,8	-440,0	4,6	2,8	3,0
Industrie agro-alimentaires	-6,1	9,8	-0,3	3,7	6,4	5,9	6,2	6,5
Autres industries manufacturières	5,9	-14,8	7,1	10,3	1,6	7,6	2,2	6,3
Electricité et eau	45,8	29,1	9,0	2,9	3,6	3,3	3,7	5,6
BTP	9,0	-3,9	1,6	5,1	7,6	7,6	5,0	8,2
Secteur Tertiaire	3,2	7,2	4,2	7,1	7,1	4,8	4,5	5,6
Commerce, restaurant et hôtels	-4,6	19,7	0,6	10,9	9,5	1,5	3,4	4,6
Transports, postes et télécoms	4,2	3,0	5,3	5,8	6,3	9,4	4,0	5,4
Banques et autres institutions financières	12,9	-10,0	17,3	28,7	14,0	8,0	9,8	10,2
Administration publique et sécurité sociale	12,3	2,5	7,8	5,3	6,0	4,8	4,8	5,9
Education	5,7	5,4	5,2	3,6	6,6	5,5	5,5	6,3
Santé et action sociale	8,7	4,2	11,3	7,5	6,4	5,3	5,3	6,6
Autres services	3,1	7,6	3,2	8,0	4,7	4,5	4,8	5,5
Service d'intermédiation financière indirectement mesuré (SIFIM)	19,2	8,3	21,1	46,5	13,8	8,0	9,0	9,5
DTI et TVA intérieure	4,2	-1,8	12,4	13,7	6,2	5,3	4,9	5,0
TOTAL PIB	2,1	3,0	4,6	6,9	6,5	5,0	5,0	6,0

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

ANNEXE II : TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT

Libellé (en milliards de FCFA)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes totales	603,0	605,6	722,5	795,4	780,8	819,5	745,5	843,9
Fiscales	525,9	534,7	598,1	668,1	701,2	713,1	641,1	739,3
Recettes douanières	278,4	261,2	318,1	371,6	362,1	345,7	288,5	337,6
Impôts directs et indirects	247,5	273,5	280,1	296,5	339,1	367,4	352,6	401,7
Non fiscales	77,1	70,9	124,4	127,3	79,5	106,4	104,6	104,6
Dont Trésor	50,2	44,0	95,3	93,3	47,5	70,7	67,3	68,0
Dépenses totales	702,2	754,7	815,8	952,0	916,5	1 242,3	1 086,3	1 351,7
Dépenses courantes	504,4	515,7	592,4	651,4	653,4	845,3	781,1	801,7
Dépenses de personnel	238,7	253,2	279,4	300,3	317,4	343,4	353,8	363,1
Pensions et bourses	43,6	48,7	55,5	61,2	67,5	75,0	78,4	88,9
Transferts courants	114,1	109,5	124,5	151,0	146,4	249,5	185,5	158,5
Autres dépenses	90,3	89,3	110,0	119,0	103,9	141,1	100,1	94,7
Investissement	177,1	226,6	217,3	288,1	249,6	376,9	299,6	550,0
Contributions budgétaires	101,2	107,5	129,6	133,8	114,6	216,6	178,5	310,0
Financements extérieurs	76,0	119,1	87,7	154,3	135,1	160,3	121,1	240,0
Solde primaire (<i>définition étroite</i>)	15,1	-2,6	23,6	30,1	31,1	-206,1	-150,6	-171,3
Solde primaire courant (<i>définition large</i>)	-81,5	-134,2	-70,1	-136,7	-117,5	-386,6	-277,2	-411,3
Intérêts	17,7	15,0	23,1	19,9	18,3	36,3	63,3	96,5
Dettes intérieure	9,6	7,1	12,5	10,1	8,1	20,3	51,4	77,6
Dettes extérieure	8,1	7,8	10,6	9,8	10,3	16,0	11,9	18,8
Prêts nets (- = <i>remboursement</i>)	20,6	12,5	6,0	12,5	13,5	20,2	5,5	0,0
Déficit global (<i>base ordonnancement</i>)	-99,2	-149,1	-93,2	-156,6	-135,8	-422,9	-340,6	-507,7
Variation d'arriérés	-17,2	-11,6	-12,2	-3,8	-2,4	-10,3	-1,4	-10,0
Arriérés intérieurs	-17,2	-11,6	-12,2	-3,8	-2,4	-10,3	-1,4	-10,0
Paiements en rapprochements	9,5	-7,8	5,3	13,0	-28,1	10,4	0,8	0,0
Déficit global (<i>base caisse</i>)	-106,9	-168,5	-100,2	-147,4	-166,2	-422,8	-341,3	-517,7

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, mars 2017

ANNEXE III : TABLEAU DÉTAILLÉ DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Libellé	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Balance commerciale	-244,5	-259,3	-285,6	-302,3	-351,2	-258,4	-312,3	-747,1
Exportations	634,8	588,5	736,5	979,1	1 267,3	1 002,1	991,6	1 067,6
Importations	879,2	847,9	1 022,1	1 281,4	1 618,5	1 260,5	1 303,9	1 814,6
Balance des services	-95,0	-51,1	-116,4	-155,9	-231,4	-169,9	-156,2	-267,4
Service facteur	-26,5	-7,3	-34,1	-34,1	-30,2	-35,9	-43,0	-35,5
Service non facteur	-68,5	-43,7	-82,3	-121,8	-201,1	-134,0	-113,2	-231,8
Balance des Transferts	76,8	66,8	102,3	125,6	145,1	102,8	104,0	115,8
Transferts publics	41,6	15,1	31,8	39,0	44,0	22,8	24,0	15,8
Transferts privés	35,2	51,8	70,5	86,6	101,1	80,0	80,0	100,0
Paiements courants	-262,7	-243,6	-299,7	-332,6	-437,5	-325,5	-364,5	-898,6
Compte de capital	75,6	125,2	85,0	91,9	125,2	73,8	95,1	265,2
Capitaux non monétaires	270,2	106,5	279,2	339,8	487,4	335,4	253,8	298,5
Solde Global	83,1	-11,9	64,5	99,2	175,1	83,7	-15,7	-334,9

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

ANNEXE IV : INDICATEURS DU SECTEUR MONÉTAIRE

Libellé	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Avoirs Extérieurs Nets	728,6	717,0	785,9	885,0	1 060,0	1 143,7	1 128,0	793,1
Banque Centrale	506,3	352,6	245,4	214,5	261,0	302,2	298,1	209,6
Banques	222,3	364,3	540,5	670,5	799,0	841,5	829,9	583,5
Crédit intérieur	592,4	747,7	766,9	882,2	971,2	983,6	1 132,7	1 484,0
Position Nette du Gouvernement	-165,4	-97,2	-157,5	-140,4	-113,0	-80,9	10,3	278,9
Crédit à l'économie	757,8	845,0	924,4	1 022,6	1 084,3	1 064,5	1 122,4	1 205,2
ACTIF = PASSIF	1 321,0	1 464,7	1 552,8	1 767,2	2 031,2	2 127,2	2 260,7	2 277,1
Masse monétaire	1 274,9	1 377,7	1 469,5	1 721,7	2 027,0	2 173,3	2 220,7	2 237,1
Disponibilité monétaire	355,4	385,1	409,9	514,4	637,7	617,2	706,8	811,5
Circulation fiduciaire	346,3	376,8	405,0	505,3	629,2	606,7	697,7	802,4
Dépôts en CCP	9,1	8,3	4,9	9,1	8,5	10,5	9,1	9,1
Dépôts en banque	919,5	992,6	1 059,6	1 207,3	1 389,3	1 556,1	1 513,8	1 425,6
Autres éléments (Postes) Nets	46,1	87,0	83,3	45,5	4,3	-46,1	40,0	40,0

Source : Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Stock de la dette extérieure (en milliards FCFA)

Libellé	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Créanciers multilatéraux	543,2	643,0	789,8	789,8	821,4	870,1
Créanciers bilatéraux	95,9	113,5	161,1	161,1	222,1	232,5
Total	613,6	639,0	756,5	950,9	1 043,6	1 102,6

Source : CAA

Stock de la dette intérieure (en milliards FCFA)

Libellé	2011	2012	2013	2014	Fin septembre 2016
Bons du Trésor	246,0	219,1	312,7	231,7	201,5
Obligations du Trésor	150,6	116,3	138,8	583,1	805,4
Autres emprunts	76,0	52,1	59,5	222,2	310,2
Total	472,6	387,5	511,0	1 037,0	1 317,1

Source : CAA

ANNEXE VI : DÉTAIL DES ÉMISSIONS DU BÉNIN DE 2013 À 2016

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions de FCFA)	TMP*
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 27.janvier.14	BJ0000000352	Adjudication	1,00	28/01/13	20 000	5,37
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 06.mars.14	BJ0000000360	Adjudication	1,00	07/03/13	20 000	5,21
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 27.mars.14	BJ0000000378	Adjudication	1,00	28/03/13	30 000	5,07
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 01.mai.14	BJ0000000386	Adjudication	1,00	02/05/13	25 000	5,05
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 29.mai.14	BJ0000000394	Adjudication	1,00	30/05/13	25 000	4,94
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 26.juin.14	BJ0000000402	Adjudication	1,00	27/06/13	25 000	4,78
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 17.juillet.14	BJ0000000410	Adjudication	1,00	18/07/13	25 000	4,76
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 14.août.14	BJ0000000428	Adjudication	1,00	14/08/13	28 000	4,77
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 03.septembre.14	BJ0000000436	Adjudication	1,00	04/09/13	30 000	4,71
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 30.octobre.14	BJ0000000444	Adjudication	1,00	31/10/13	19 100	4,78
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 16.janvier.15	BJ0000000451	Adjudication	1,00	15/01/14	30 000	4,80
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 28.février.15	BJ0000000469	Adjudication	1,00	27/02/14	25 000	4,80
Bénin	BJ -BT - 24 mois - 21.mars.16	BJ0000000477	Adjudication	2,00	20/03/14	30 710	5,55
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 25.avril.15	BJ0000000485	Adjudication	1,00	24/04/14	46 000	5,36
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 23.mai.15	BJ0000000493	Adjudication	1,00	22/05/14	20 985	5,64
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 18.juin.15	BJ0000000501	Adjudication	1,00	19/06/14	40 000	5,96
Bénin	BJ -BT - 24 mois - 08.juillet.16	BJ0000000519	Adjudication	2,00	10/07/14	40 000	6,31
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 27.août.15	BJ0000000527	Adjudication	1,00	28/08/14	40 000	5,93
Bénin	BJ - 6,5% - 7 ans - 10.octobre.21	BJ0000000535	Adjudication	7,00	09/10/14	56 716	6,92
Bénin	BJ -BT - 24 mois - 20.octobre.16	BJ0000000543	Adjudication	2,00	23/10/14	40 000	6,08
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 12.janvier.16	BJ0000000550	Adjudication	1,00	13/01/15	30 000	5,75
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 17.février.16	BJ0000000568	Adjudication	1,00	18/02/15	25 000	5,56
Bénin	BJ - 6,5% - 7 ans - 19.mars.22	BJ0000000576	Adjudication	7,00	18/03/15	44 000	6,57
Bénin	BJ -BT - 24 mois - 16.avril.17	BJ0000000584	Adjudication	2,00	17/04/15	33 000	5,19
Bénin	BJ -BT - 24 mois - 11.mai.17	BJ0000000592	Adjudication	2,00	13/05/15	33 000	4,98
Bénin	BJ - 6,5% - 7 ans - 19.mars.22	BJ0000000576	Adjudication	7,00	17/06/15	33 000	6,47
Bénin	BJ - 5,5% - 3 ans - 09.juillet.18	BJ0000000600	Adjudication	3,00	08/07/15	35 000	5,28
Bénin	BJ - 6,25% - 5 ans - 31.juillet.20	BJ0000000618	Adjudication	5,00	30/07/15	33 000	5,88

Emetteur	Libellé	ISIN	Voie	Maturité (années)	Date d'émission	Montant émis (millions de FCFA)	TMP*
Bénin	BJ - 6,25% - 5 ans - 31.juillet.20	BJ0000000618	Adjudication	5,00	27/08/15	44 000	5,84
Bénin	BJ - 5,5% - 3 ans - 09.juillet.18	BJ0000000600	Adjudication	3,00	30/09/15	36 580	5,35
Bénin	BJ - 6,25% - 5 ans - 31.juillet.20	BJ0000000618	Adjudication	5,00	27/10/15	33 000	5,83
Bénin	BJ - 6,5% - 7 ans - 03.décembre.22	BJ0000000626	Adjudication	7,00	02/12/15	165 000	6,48
Bénin	BJ - 6,25% - 5 ans - 18.décembre.20	BJ0000000634	Adjudication	5,00	17/12/15	55 000	6,48
Bénin	BJ - 5,5% - 3 ans - 13.janvier.19	BJ0000000642	Adjudication	3,00	12/01/16	25 000	5,63
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 15.février.17	BJ0000000659	Adjudication	1,00	17/02/16	27 500	5,36
Bénin	BJ - 5,5% - 3 ans - 16.mars.19	BJ0000000667	Adjudication	3,00	15/03/16	27 500	6,06
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 12.avril.17	BJ0000000675	Adjudication	1,00	13/04/16	33 000	5,41
Bénin	BJ - 6,1% - 7 ans - 29.juin.23	BJ0000000683	Adjudication	7,00	28/06/16	150 000	6,22
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 18.juillet.17	BJ0000000691	Adjudication	1,00	19/07/16	35 000	5,29
Bénin	BJ - 5,5% - 5 ans - 05.septembre.21	BJ0000000709	Adjudication	5,00	02/09/16	29 547	6,35
Bénin	BJ - 6% - 5 ans - 14.octobre.21	BJ0000000717	Adjudication	5,00	13/10/16	44 000	6,58
Bénin	BJ - 6% - 5 ans - 14.octobre.21	BJ0000000717	Adjudication	5,00	03/11/16	25 000	6,97

Source : Agence UMOA-TITRES

(*) Taux Moyen Pondéré

ANNEXE VII : DÉTAIL DES TITRES EN VIE EN FIN 2016

Emetteur	Libellé	ISIN	Maturité (années)	Date d'émission	TMP	Coupon	Encours en fin 2016 (En millions de FCFA)
Bénin	BJ - 5,5% - 10 ans - 08.juillet.17	BJ0000000220	10,00	07/07/07	--	5,50	5 989
Bénin	BJ - 6% - 10 ans - 16.septembre.18	BJ0000000238	10,00	14/09/08	6,00	6,00	7 500
Bénin	BJ - 6,5% - 7 ans - 10.octobre.21	BJ0000000535	7,00	09/10/14	6,92	6,50	56 716
Bénin	BJ - 6,5% - 7 ans - 19.mars.22	BJ0000000576	7,00	18/03/15	6,57	6,50	77 000
Bénin	BJ -BT - 24 mois - 16.avril.17	BJ0000000584	2,00	17/04/15	5,19	--	33 000
Bénin	BJ -BT - 24 mois - 11.mai.17	BJ0000000592	2,00	13/05/15	4,98	--	33 000
Bénin	BJ - 5,5% - 3 ans - 09.juillet.18	BJ0000000600	3,00	08/07/15	5,28	5,50	71 580
Bénin	BJ - 6,25% - 5 ans - 31.juillet.20	BJ0000000618	5,00	30/07/15	5,88	6,25	110 000
Bénin	BJ - 6,5% - 7 ans - 03.décembre.22	BJ0000000626	7,00	02/12/15	6,48	6,50	165 000
Bénin	BJ - 6,25% - 5 ans - 18.décembre.20	BJ0000000634	5,00	17/12/15	6,48	6,25	55 000
Bénin	BJ - 5,5% - 3 ans - 13.janvier.19	BJ0000000642	3,00	12/01/16	5,63	5,50	25 000
Bénin	BJ - 5,5% - 3 ans - 16.mars.19	BJ0000000667	3,00	15/03/16	6,06	5,50	27 500
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 12.avril.17	BJ0000000675	1,00	13/04/16	5,41	--	33 000
Bénin	BJ - 6,1% - 7 ans - 29.juin.23	BJ0000000683	7,00	28/06/16	6,22	6,10	150 000
Bénin	BJ -BT - 12 mois - 18.juillet.17	BJ0000000691	1,00	19/07/16	5,29	--	35 000
Bénin	BJ - 5,5% - 5 ans - 05.septembre.21	BJ0000000709	5,00	02/09/16	6,35	5,50	29 547
Bénin	BJ - 6% - 5 ans - 14.octobre.21	BJ0000000717	5,00	13/10/16	6,58	6,00	69 000

Source : Agence UMOA-Titres

LEXIQUE

Adjudication (pour les titres publics) : vente aux enchères des titres émis par le gouvernement central. Dans la zone UEMOA, elle est organisée par la BCEAO et seules les banques et autres institutions financières régionales qui ont des comptes à la BCEAO peuvent y participer. Les autres entités ne peuvent souscrire aux adjudications que par l'intermédiaire des banques de l'UEMOA.

Amortissement ou échéance : période entre le décaissement d'un prêt et son dernier remboursement, composée du délai de grâce et de la période de remboursement.

Appel public à l'épargne : appel à concurrence sur le marché financier de titres publics par l'intermédiaire d'une SGI. Il est ouvert à tout épargnant.

Avoirs extérieurs nets (AEN) : créances ou engagements nets des institutions monétaires (Banque Centrale et banques) sur l'extérieur. Ce poste correspond à l'ensemble des rubriques des situations de la Banque Centrale et des banques relatives à leurs opérations avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des avoirs extérieurs bruts, l'ensemble des engagements extérieurs, y compris les engagements à moyen et long terme.

Besoin de financement de l'Etat : montant global nécessaire pour couvrir le déficit budgétaire primaire et les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la dette.

Bons du Trésor : titres publics à court terme d'une durée comprise entre 7 jours et 2 ans, émis par un Etat membre de l'UEMOA.

Club de Paris : groupe informel de pays créanciers (généralement des pays de l'OCDE), qui se réunissent à Paris pour négocier des accords de restructuration de la dette avec des pays débiteurs connaissant des problèmes de service de la dette.

Créanciers bilatéraux : gouvernements, banques centrales, agences et agences de crédit à l'exportation, qui prêtent à un gouvernement débiteur sur une base intergouvernementale.

Créanciers multilatéraux : institutions interna-

tionales qui prêtent des fonds à des termes concessionnels et/ou non-concessionnels, comme le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Crédits à l'économie (CE) : ensemble des concours consentis à l'économie par les banques (refinancés ou non), les établissements financiers (partie refinancée par la Banque Centrale) et par le Trésor (à travers l'acceptation de traites douanières).

Crédit intérieur = Crédit à l'économie + Position nette du Gouvernement (voir PNG).

Décaissement : versement de tout ou partie du montant contracté aux termes d'un prêt.

Déficit budgétaire : différence entre recettes totales et dépenses totales et prêts nets.

Déficit du compte courant : solde déficitaire des transactions courantes de la balance des paiements.

Déficit primaire : différence négative entre recettes et dépenses, hors paiements d'intérêt.

Dette publique extérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des non-résidents.

Dette publique intérieure : emprunts de l'administration centrale à l'égard des résidents.

Dette non-concessionnelle : dette contractée aux conditions du marché.

Dette publique : somme de toutes les dettes de l'administration centrale (extérieure et intérieure).

Données économiques :

- **Réalisations** : données économiques pour les années passées, calculées sur la base des informations économiques exhaustives recueillies sur l'activité économique par les administrations nationales. Elles devraient correspondre plus ou moins aux données des comptes définitifs pour l'année N-3 ;

- **Estimations** : correspondent aux comptes semi-définitifs ou provisoires, arrêtés sur la base des informations économiques d'une année donnée. Elles sont généralement non exhaustives et/ou non entièrement validées;

- **Projections ou prévisions économiques** : correspondent aux données économiques calculées sur la base des hypothèses formulées sur l'évolution future de l'activité économique. Ces projections peuvent couvrir partiellement certains comptes pour lesquels il n'existe que des données provisoires et/ou partielles.

Élément don : différence entre la valeur nominale (VN) et la valeur actualisée (VA) du service de la dette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt $((VN-VA)/VN)$.

Emprunt concessionnel : prêts et crédits qui sont assortis d'une période d'amortissement de longue durée et/ou de taux d'intérêt inférieurs au marché, tels qu'ils comportent un élément don d'au moins 35 %.

Euro-bond (ou Euro-obligation) : obligation en dollar au niveau du marché financier de Londres.

Inflation : hausse généralisée des prix à la consommation. Il en résulte une perte du pouvoir d'achat de la monnaie.

Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) : initiative lancée en juin 2005 pour accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Initiative PPTE : cadre adopté par la Banque mondiale et le FMI en 1996 pour régler les problèmes de dette extérieure des pays pauvres très endettés, qui a pour objectif d'apporter un allègement global de la dette suffisant pour parvenir à la viabilité de la dette.

Masse monétaire (MO) : ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires.

Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires

(comptes d'épargne et dépôts à terme).

Obligations du Trésor : titres publics à moyen ou long terme émis à travers des adjudications ou des appels publics à l'épargne.

Passif conditionnel : dettes contractées par les autres entités publiques à l'exception de l'administration centrale (collectivités locales et secteur parapublic).

Position Nette du Gouvernement (PNG) : créances nettes ou engagements nets du Trésor vis-à-vis du reste de l'économie.

La position nette du Gouvernement est constituée par la différence entre les dettes du Trésor et ses créances sur la Banque Centrale, les banques et les particuliers et entreprises.

Par convention, une PNG créditrice est précédée du signe (-) tandis qu'une PNG débitrice est précédée du signe (+).

Pression fiscale : le ratio recettes fiscales rapportées au PIB.

Risque de refinancement : risque lié au renouvellement de la dette arrivée à échéance. Il peut porter sur le coût du refinancement ou l'impossibilité d'obtenir les montants souhaités.

Risque de taux d'intérêt : le risque de taux d'intérêt fait référence à la vulnérabilité du portefeuille de la dette et au coût de la dette du gouvernement à des taux d'intérêt élevés du marché, au point où la dette à taux fixe et la dette à taux variable qui arrivent à maturation sont réévaluées.

Risques de change : risques liés aux fluctuations des taux de change.

Service de la dette : tout paiement à effectuer au titre du principal, des intérêts et des commissions d'un prêt.

Solde primaire : (voir déficit primaire).

Solde primaire de base : recettes totales hors dons - dépenses courantes + intérêt sur dette publique - dépenses en capital sur ressources propres.

Stock de la dette publique : montant à une date donnée des décaissements de dettes non encore remboursées.

Taux de change : prix d'une devise en terme d'une autre.

Taux d'endettement : ratio du stock de la dette publique rapporté au PIB.

Taux d'investissement de l'économie d'un pays : un ratio qui indique la formation brute de capital fixe de tous les agents économiques (gouvernement, entreprises, ménages) exprimée en pourcentage du PIB. Pour un pays, la FBCF est la somme des investissements matériels et logiciels réalisés pendant un an dans ce pays.

Les termes de l'échange : expriment pour un pays le rapport entre le prix des exportations et le

prix des importations. Ils sont généralement calculés à partir d'indices de prix et indiquent une évolution par rapport à une année de référence ($T = [\text{indice des prix des exportations} / \text{indice des prix des importations}] \times 100$).

Les termes de l'échange s'améliorent dans le temps ($T > 100$) si une économie exporte une quantité moindre de marchandises pour se procurer la même quantité de biens importés (en d'autres termes, les mêmes quantités exportées permettent d'acheter une quantité accrue de marchandises importées): les recettes d'exportation s'améliorent dans ce cas. Dans le cas inverse, les termes de l'échange se dégradent (T).

Ce rapport de prix traduit ainsi l'évolution du pouvoir d'achat des exportations en importations, à volume d'échanges donné (la structure des échanges est fixée) : il reflète la compétitivité-prix d'un pays (indépendamment de l'effet quantité).

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR MIEUX BÂTIR NOTRE AVENIR



maxafica



UMOA-Titres

Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

Créée par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest dans le but d'assister les Etats membres de l'UMOA dans la mobilisation, sur les marchés financiers, des ressources nécessaires à leurs développements, Umoa-Titres est également l'agence régionale de gestion et de promotion du Marché des Titres Publics.

Partenaire privilégié des Etats, nous souhaitons renforcer le rôle primordial du Marché des Titres Publics au travers d'une image de marque répondant mieux aux défis dudit Marché.

Cette nouvelle identité visuelle se traduit par un logo désormais plus explicite, représentatif de notre ambition : contribuer activement au développement de notre Union. Ce logo est accompagné d'un slogan résumant notre activité et notre vision.

A l'image de ce nouveau logo, c'est toute notre institution qui se positionne plus que jamais comme une référence majeure du Marché des Titres Publics.

Ensemble et dès aujourd'hui, construisons l'UMOA de demain.

www.umoatitres.org



UMOA-Titres

Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

Bâtir un Marché régional des Titres Publics au service du développement des Etats de l'Union



Ensemble, construisons l'UMOA de demain

www.umoatitres.org